VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 25 NOVEMBRE 1919 — NUMERO 24

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis . $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McDermot
Téléphones 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

POUR L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Nous avons exposé, depuis trois semaines, les buts méthodes d'action et les résultats de l'action de l'Association d'Education. Tous ont compris.

Des jeunes gens dévoués s'adresseront à vous, dimanche prochain, le 30 novembre, pour solliciter votre contribution financière à cette oeuvre.

Nous sommes tous intéressés à être généreux.

Notre liste commence par une souscription de $25.00 par M. Joseph Baril, de Saint-Boniface, ainsi que par un don d'une montre (valeur, $20.00) mise en loterie par M. Eugène Boismenu, bijoutier.

Voilà les premiers exemples!

J.-A. MARION,
Prés. du Cercle Paroissial de Saint-Boniface.

ANGLETERRE ET VATICAN

Avant la guerre, la Grande-Bretagne n'avait pas de représentant au Vatican. Connaissant l'influence de la Papauté, elle n'hésita pas à s'y faire représenter. Elle n'a eu qu'à s'en louer.

Mesure de temps de guerre, avait répondu le gouvernement anglais à ses critiques qui ne voulaient ni d'entente ni de relations avec Rome. L'anti-papisme n'a pas disparu de la Grande-Bretagne. Il y compte des partisans sincères et des exploiteurs. Les uns et les autres se sont momentanément tus devant les explications du gouvernement. Ils relèvent maintenant la tête et avec plus d'insistance que jamais demandent le rappel du comte de Salis qui représente les intérêts anglais auprès du Vatican.

Le fera-t-on?

La Grande-Bretagne est protestante; elle a sous sa tutelle le monde protestant; elle est le représentant attitré du protestantisme dressé contre Rome. Mais si elle est protestante, elle est aussi une grande puissance et elle n'a garde d'oublier le soin de ses intérêts matériels. Ils sont multiples, variés, de tous les pays. Ils peuvent être gravement compromis s'ils se heurtent à l'influence catholique. Il y a à Rome, chez le prisonnier du Vatican, une force que la Grande-Bretagne peut moins que jamais dédaigner. Elle qui officiellement l'ignorait depuis des siècles, l'a compris aux tout premiers jours de la guerre. Aussi se hâta-t-elle de la reconnaître et de rechercher son concours.

Changera-t-elle de politique aujourd'hui?

Rien ne l'indique. Tout au contraire. La durée de la mission anglaise au Vatican devait se limiter à la guerre. La guerre est finie, mais le comte de Salis est toujours à Rome. Cela en dépit des criailleries des adversaires d'une représentation au Vatican. Les mêmes raisons pratiques qui ont milité au début de la guerre en faveur de l'envoi d'une mission au Vatican militent encore aujourd'hui en faveur de son maintien. Cela suffit, car l'on sait que la Grande-Bretagne n'hésite pas à sacrifier ses préjugés et ses haines religieux devant son succès matériel. Le *Morning Post*, de Londres, qui n'a jamais péché par amour exagéré de Rome et qui s'est toujours montré un zélé défenseur des idées protestantes, réclame énergiquement le maintien de la mission anglaise au Vatican. Ses raisons sont celles de l'Angleterre positiviste, réaliste. Le Vatican peut ne pas plaire, mais il est une puissance morale, une influence que l'on ne peut ignorer sans qu'il en résulte une diminution du prestige anglais. *"Jamais"*, écrit le *Morning Post*, *"autant qu'aujourd'hui, l'Angleterre n'a eu autant besoin de la collaboration du Vatican. Il se pose, partout dans l'immense empire britannique, en Irlande, en Egypte, aux Indes, au Canada, dans les colonies africaines, des questions qui ne peuvent être résolues en dehors de la Papauté."*

Le protestantisme anglais est moins aveugle que l'anti-cléricalisme français ou moins stupide. Il sait que l'intérêt anglais commande le maintien de relations avec Rome; il ne s'y refuse point.

La France emboitera peut-être le pas à l'Angleterre, maintenant que les élections l'ont libérée de la domination de ses pires sectaires. Nous le souhaitons ardemment. Son prestige n'en pourrait que s'accroître et du simple point de vue matériel, elle y trouverait profit.

SANCTION NECESSAIRE

Sous la manchette: "Bouquet présenté à Winnipeg", le *Free Press* du 21 novembre reproduit un article de rédaction du *Star*, de Montréal.

Le *Star* félicite le magistrat de police de Winnipeg, Sir Hugh John MacDonald, de sa vigueur à donner de la prison à ceux qui sont surpris à porter des armes, sans permission, et il ajoute:

"On pourrait parier, sans danger de perdre son pari, qu'à ce régime le port des révolvers et autres dangereuses aura cessé, dans une très considérable mesure, en peu de temps."

C'est vrai, la sanction est efficace; on y mettrait l'amende que la loi n'atteindra pas le but qu'elle se propose.

Winnipeg a une excellente occasion de mettre un second bouquet à sa boutonnière ou à son chapeau: ce serait d'administrer le même remède à ceux qui violent la loi des licences. L'abus est grave. Une personne très responsable nous disait, ces jours derniers, que le plus grand nombre des hommes qui arrivent de Winnipeg chez lui, pour de là se rendre dans les chantiers, sont saouls en arrivant. Ils ont manifestement trouvé à Winnipeg de quoi se saouler.

Le *Free Press* lui-même n'avait-il pas un article de rédaction, ces semaines dernières, disant que le but de la loi de prohibition n'était pas de changer les débits de boissons de place, mais de les supprimer.

Il est clair que la loi n'atteint pas son but comme elle devrait le faire. Nous ne voulons pas dire qu'elle a été complètement inutile. Il y a des abus, des abus graves même, mais elle nous a débarrassés des *"bars"*, et les abus actuels sont un mal léger en comparaison du chancre du *"bar"*, dont nous étions affligés auparavant. Il s'agirait maintenant d'assainir le commerce de boissons qui se fait dans les pharmacies.

Des médecins sans honneur professionnel, — et on peut ajouter sans conscience, — prostituent leur noble mission en se faisant pourvoyeurs d'ivrognes. C'est triste à dire, mais c'est vrai.

Qu'on donne de la prison pour la seconde contravention à la loi.

Si Winnipeg veut ajouter un second bouquet à son chapeau, que l'opinion publique fasse instance auprès du gouvernement pour qu'il substitue à l'amende la prison. L'on pourra parier, sans danger de perdre son pari, que les désordres auront cessé, en très grande partie, dans fort peu de temps.

Le cas de Winnipeg n'est pas pire que celui de bien d'autres villes du Manitoba. C'est un bonnet qui fait à merveille à plusieurs têtes. Le fait que le mal est général n'est qu'une raison de plus d'agir au plus tôt.

La Législature siègera bientôt. Il est temps que les braves gens se remuent, si elles veulent faire un pas en avant. Jusqu'ici, elles n'ont fait que se lamenter, ces braves gens! C'est une sanction dont se moquent les audacieux trafiquants de mauvais whisky, ou plutôt de poison à peine déguisé.

Les hommes de coeur se lamentent peu et agissent.

Une sanction s'impose! Qu'on cesse la comédie de faire payer l'amende cinq ou six fois à la même personne, et qu'on lui donne de la prison.

Voilà le remède. L'amende, en pareille matière, est une farce sinistre, au Manitoba comme ailleurs.

LA REVUE MODERNE

Annoncée depuis quelque temps, la *Revue Moderne* vient de paraître à Montréal; Madame "Madeleine", directrice, liste considérable de collaborateurs à l'affiche.

L'article programme de "Madeleine" n'est pas mal. *"S'unir pour grandir"*, voilà le programme en deux mots. Nous souhaitons donc tout le succès qu'elle désire à Madame la directrice.

Il y a quelques phrases très fières dans l'article programme; il nous fait plaisir d'en entendre la note vibrante:

"Certes, Latins et Saxons qui se partagent ce pays-ci, ont de légitimes fiertés, et d'imprescriptibles héritages. Ni les uns ni les autres ne peuvent, un moment, songer à l'affaiblissement de l'intégrité de leur race. Tous, au contraire, sont prêts à réclamer avec la dernière énergie, le respect aux origines glorieuses.

"Les Canadiens-français ne pourraient pas plus renoncer saxons."

Nos compliments à Madame. C'est parler net, c'est parler juste; nous sommes de cette dévotion, au Manitoba.

Mais un autre article de la rédaction nous rend songeur; il se trouve à la page 25, sous le titre: *"La Conférence de Winnipeg"*. Citons d'abord:

"La conférence de Winnipeg marque de façon splendide le travail qui se fait au sein de la nation canadienne: le bilinguisme réclamé, l'encouragement aux écrivains des deux langues proclamé, les meilleurs moyens d'action trouvés pour arriver à la création du grand sentiment canadien qui doit faire notre patrie unie, forte, prospère.

"Bravo! Continuons."—(Signé) *Madeleine.*

Nous craignons que Madame n'ait pas eu tout le temps voulu pour bien se rendre compte du travail de cette Conférence de Winnipeg. Cette convention et les buts qu'elle se propose sont trop en contradiction avec les aspirations de l'article-programme de "Madeleine" pour qu'elle puisse lui décerner le "Bravo!" de la fin. Voyons plutôt:

"Le bilinguisme réclamé". De loin, c'est joli, de près c'est laid et étroit. Citons en anglais pour qu'on ne nous taxe pas de forcer les textes:

"Resolved, that to the end that both English and French Canadians may not continue to lack interpreters of the good-will of each to the other, the study of both English and French should be encouraged in all Canadian secondary schools and Universities."

C'est probablement le texte qui a enthousiasmé Madame Madeleine. Il n'y a pas lieu, vraiment.

La rédaction semble montrer un large esprit de tolérance, un désir sincère de bonne entente; c'est le contraire qui est vrai. Madame Madeleine n'a peut-être pas assez remarqué la fin. C'est le lieu de dire: *"in cauda venenum"*.

". . . .in all Canadian secondary schools and Universities."

Donc, toutes les écoles élémentaires sont exclues, et comme quatre-vingt-dix pour cent au moins des écoles fréquentées par nos enfants sont des écoles élémentaires, vous voyez la dose de français que contient cette résolution.

Cela veut dire que durant les huit années de l'école primaire nos enfants seraient soumis à une atmosphère d'anglais exclusivement, et quand on aurait déformé à fond leur âme française, on aurait alors la générosité de leur donner un vernis de français qui prendrait sur eux comme l'eau sur le dos d'un canard.

C'est mesquin et étroit, et nous trouvons de trop les paroles suivantes de "Madeleine": *"Il faut non seulement apprécier ces sympathies, mais y répondre avec la même largeur d'esprit."*

La largeur d'esprit a toujours été de notre côté, et pour que nous croyions à l'autre il faudra plus que la résolution de la Convention de Winnipeg et les quelques largeurs, en paroles, de certaines sommités ontariennes. Qu'on commence par briser les cordes qui étranglent le français dans l'Ontario par le Règlement XVII, et au Manitoba par la loi Thornton. *Ça c'est de l'étroitesse en actes.* Aussi longtemps que dureront ces instruments de supplice, qu'on ne vienne pas nous parler de largeur de vues et de désir véritable de bonne entente.

Et puis, n'allons pas nous faire d'illusion. Malgré les déclarations bienveillantes de quelques délégués qui ne faisaient pas partie du bloc qui a préparé et dirigé cette convention, elle vise bel et bien à saper l'autorité des provinces en matière scolaire et à introduire partout l'école dite neutre, quand elle n'est pas sectaire.

Qu'on sape l'autorité de la province de Manitoba, ça nous est égal: nous n'avons rien à perdre. Mais à coup sûr, ce n'est pas de ce côté que sont braqués les canons de la convention de Winnipeg. D'autres sont plus intéressés que nous à ne pas voir passer les résolutions de cette assemblée dans le domaine des faits.

Ecrire après cela que cette convention a trouvé *"les meilleurs moyens d'action pour arriver à la création du grand sentiment canadien qui doit faire notre patrie unie, forte, prospère"*, c'est sûrement exagéré, et le *"Bravo!"* de la fin nous semble de trop.

Nous voulons bien travailler à l'unité, dans notre beau pays, mais en qualité de partie égale au contrat qui a fait la Confédération, et non en qualité de valets pour porter tous les fardeaux et être privés des plus sacrés de nos droits.

Que la majorité des provinces de langue anglaise donne aux minorités de langue française un traitement qui s'approche quelque peu de celui que la minorité de langue anglaise reçoit à Québec, et nous garantissons que l'harmonie règnera partout, dans les quarante-huit heures.

C'est ce que nous attendons. Si la *Revue Moderne* peut contribuer à amener ce précieux résultat, elle aura bien mérité de la patrie canadienne! Pour faire ce précieux travail, nous lui souhaitons longue et prospère vie.

A NOS MORTS

M. J.-E. Collon, secrétaire-trésorier du Comité, a l'honneur d'accuser réception des sommes suivantes pour l'érection d'un monument pour les Français de l'Ouest Canadien, morts au champ d'honneur:

Deuxième liste

Première liste: Report	$451.00
Louis Goguillon, St-Norbert	10.00
Claude Jambon, Winnipeg	1.00
E. Martignat, Winnipeg	2.00
L. Priand, Winnipeg	1.00
R.-R. Depré, Winnipeg	1.00
M. l'Abbé J. Guiastrennec, Otterburne	10.00
Joseph Vuillaume, Meyronne	1.00
E. Vuillaume, Meyronne	1.00
B. Soury Laverne, Meyronne	10.00
Mme E. Soury Laverne, Meyronne	10.00
M. le curé G.-B. Bourdel, Howell	5.00
Léandre Boille, Haywood	5.00
Léopold Franjeuille, St-Brieux	1.00
L. Nicholas, Saint-Pierre	10.00
G. Gaffrey, Saint-Pierre	5.00
J. Pantel, Beaconsfield	1.00
L. Bouchet, fils, St-Boniface	2.00
A. Chapellas, St-Claude	1.00
M.-A.-J. Picton, St-Claude	1.00
E. Turenne, Saint-Pierre	5.00
F. Poutbaix, Saint-Pierre	5.00
P. Chenard, Saint-Pierre	2.00
P. Proulx, Saint-Pierre	1.00
R. Mouflier, Saint-Pierre	5.00
Art. Laroche, Saint-Pierre	5.00
A. Carrière, Saint-Pierre	2.00
G. Gobeil, Saint-Pierre	1.00
Nicholas, fils, Saint-Pierre	10.00
J. Mariotti, Saint-Pierre	5.00
J. Breitner, Winnipeg	3.00
G.-J. Trémorin, Saint-Claude	1.00
F. Vandel, Saint-Claude	1.00
L.-E. Carrière, Saint-Pierre	1.50
P. Commune, Saint-Boniface	2.00
Marc Guigueuer, Saint-Claude	2.00
J.-G. de Moissac, Saint-Claude	1.00
Ch. de Moissac, Saint-Claude	1.00
E. Allard-Devebor, St-Claude	1.25
Paul Lacroix, Saint-Claude	5.00
Geo. Renuart, Saint-Pierre	10.00
F.-X. Joubert, Saint-Pierre	5.00
J. Labelle, Saint-Pierre	5.00
O. Cinq-Mars, Saint-Pierre	5.00
A. Renuart, Saint-Pierre	25.00
Albert Préfontaine, M.P.P., St-Pierre	25.00
O. Préfontaine, St-Pierre	25.00
M. le Curé Jolys, St-Pierre	40.00
M. l'abbé Eug. Chamberland, Saint-Pierre	5.00
O. Dom, Saint-Pierre	5.00
G. Gratton, Saint-Pierre	5.00
Ch. de Miolis, Saint-Pierre	1.00
Joseph Curé, Saint-Pierre	1.00
F.-X. Crotteau, Saint-Pierre	5.00
Albert Lamelin, Winnipeg	3.00
Georges LeBas, Ste-Rose du Lac	3.00
Paul Lefraire, Somerset	5.00
H. de Moissac, Saint-Norbert	1.00
J. Mayer, Fort Garry	5.00
J.-P. Collon, Winnipeg	2.00
J. Cazenave, Winnipeg	2.00
G. Monyset, St-Boniface	2.00
Mme V. Poirier, Norwood	1.00
J. Poirier, Norwood	1.00
E. Verriele, Saint-Boniface	1.00
R. Gens, Winnipeg	5.00
Claude Denis, Winnipeg	5.00
Marius Musso, Saint-Boniface	1.00
J.-A.-M. de Moissac, St-Claude	1.00
J.-A. Rey, Saint-Claude	1.00
Y. Le Roux, Saint-Claude	1.00
J. Le Roux, Saint-Claude	1.00
G. Allegret, Saint-Claude	1.00
A. Rosset, Saint-Claude	1.00
H.-C. Rosset, Saint-Claude	1.00
O. Arnal, Fannystelle	2.00
Le Goff, Winnipeg	1.00
Clément Balestère, St-Brieux	1.00
J. Briens, Rivière-qui-Barre	1.00
Rév. P. LeBré, Kamloops	2.00
L. Viel	1.00
L.-C. Eckenfelder, Trochu	3.00
M. Fay, Haywood	1.00
Rév. P. Le Chevallier, Lac la Biche	1.00
Rév. P. Lepine, Stand Off	1.00
P. Lemaitre, Badger	1.00
E. Letienne, Winnipeg	5.00
M. Roux, Winnipeg	1.00
D. Fremont, Prince-Albert	1.00
L.-H. de Moissac, Biggar	2.00
A. Combaluzier, Inwood	3.00
Léonce Viel, Saint-Laurent	2.00
Mlle A. Octeau, Inwood	1.00
M. l'abbé H. Kugener, Radville	5.00
M. le Curé E. Dubois, Laflèche	1.00
E.-A. Heyser, Winnipeg	2.00
H. Prost, Wauchope	1.00
J. Prost, Wauchope	1.00
Mme C. Galliot, Somerset	10.00
A. Cougnon, Marchand	1.00
Mme E. Meunier, St-Boniface	1.00
H. Delbommeau, Prince-Albert	2.00
J.-E. Collon	10.00
Julien Le Texier, Fisher Branch	1.00
Geo. Trenit, St-Boniface	1.00
Jos. Cazes, St-Boniface	1.00
Félix Cretain, St-Boniface	1.00
T. Jahan, St-Boniface	1.00
R. P. Jos. Postier, Lac Ste-Anne	2.00
Victor Masson, St-Boniface	2.00
J.-P. Gerhaud, Norwood	2.00
A. Boutal, Norwood	5.00

Nous prions toute personne connaissant des Français qui n'auraient pas encore reçu de lettre à ce sujet de nous en faire connaître les adresses.

Adressez toute correspondance, mandats-poste ou chèques au *Secrétaire-Trésorier, J.-E. Collon, 300 Edifice Nanton. Tél. Main 2143.*

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.

"LA CHASSE AUX CORBEAUX"

Le Cercle LaVérendrye donne une triomphale soirée.

Succès plus entier et plus absolu que celui des jeunes acteurs du Cercle LaVérendrye, mercredi soir dernier, au collège de Saint-Boniface, ne pouvait être souhaité. Salle comble, archicomble: il fallut placer des sièges supplémentaires dans les allées, partout où il y avait un peu d'espace libre. D'aucuns durent se tenir debout la séance durant. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, heureux de donner son patronage à l'effort artistique de ses jeunes, présidait la soirée. Un nombreux clergé séculier et régulier l'accompagnait. Rarement pareil auditoire s'est vu à une séance dramatique. On était venu non seulement de Saint-Boniface et Winnipeg, mais de la plupart des paroisses environnantes.

Quelques-uns des acteurs à l'affiche ont une réputation bien établie dans les centres français du Manitoba. On a encore frais à la mémoire le succès qu'ils remportèrent lors de leur tournée dramatique sous les auspices de la **Liberté**. On venait convaincu d'assister à un régal comélie. Et l'on ne fut pas déçu.

Qu'on nous permette de noter que "La Chasse aux Corbeaux" amputée de ses rôles féminins, pour pouvoir être rendue par un cercle de jeunes gens, perd beaucoup de sa saveur et de sa logique. Elle comporte bien une leçon aux flatteurs et aux fats, mais c'est une leçon tronquée et qui parfois semble forcée et un peu hors cadre. Cela ne pouvait que rendre plus difficile la tâche des acteurs. Il importait à leur succès que leur art compensât la faiblesse de la comédie. Rendons leur le témoignage qu'ils ont pleinement réussi. Dès la première scène du premier acte, Maurice Goulet, et Jean-Charles d'Auteuil conquéraient de haute main l'approbation enthousiaste de l'auditoire. Le branle était donné; tous les acteurs faisaient preuve d'un brio enlevant, même ceux qui aux répétitions inspiraient de désespérantes craintes. Les cinq actes se sont suivis, soutenus, enlevés par les acteurs du Cercle LaVérendrye.

Cinq actes, c'est toujours un peu long et bien des soirées risquent d'en devenir fades et ennuyantes. Rien de cela mercredi soir dernier. Tout marchait rondement. De brefs entractes, puis le rideau se levait de nouveau. C'était vivant. Pas un acte n'a langui, pas même le dernier. Lui avoir insuffler de la vie à ce cinquième acte qui était une sorte de poids mort, c'est un joli tour de force et qui témoigne du talent des acteurs.

Nous n'avons pas besoin de longuement complimenter l'orchestre et les autres artistes qui ont accordé leur concours au Cercle LaVérendrye. Nous ne saurions rien ajouter aux chaleureux applaudissements de la foule.

Avant le cinquième acte, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque complimenta les jeunes de l'A. C. J. C. de leur succès et les encouragea à poursuivre leur oeuvre. Monseigneur salue en eux le blé qui lève. Leur action a déjà beaucoup plus d'ampleur et de rayonnement que ne le soupçonne le public. Sait-on que ce Cercle a déjà jeté dans le public manitobains plus de 10,000 livres et brochures français? Sait-on que son action se fait sentir même en dehors du Manitoba?

Le Cercle LaVérendrye a déjà reçu plusieurs invitations d'aller répéter en province "La Chasse aux Corbeaux."

Que diriez-vous à un homme qui aurait essayé de se pendre? — Je lui dirais: repens-toi.

PROPAGANDE!

"L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE, 1920"

Nous avons reçu déjà un certain nombre d'"Almanachs de la Langue Française" pour 1926, et nous l'offrons à tous nos compatriotes du Manitoba et de l'Ouest au prix de 20 sous franc de port. Que l'on remarque la faveur dont nous les faisons bénéficier, puisque les frais de poste s'élèvent à 3 sous l'exemplaire. Nous voulons continuer à faire parvenir gratuitement les commandes que l'on nous aura faites.

Nous sommes les seuls à pouvoir offrir la série complète de tous les "Almanachs de la Langue Française" parus jusqu'à cette année. Nous n'avons qu'un nombre limité de séries, et c'est pour cela que nous nous voyons dans la nécessité de les évaluer à $1.25 la série.

L'Almanach de 1916 ne peut se vendre moins de 35 sous franc de port, si l'on veut se le procurer seul. Nous en avons quelques exemplaires que nous pourrons faire parvenir aux amis de la cause française qui seraient désireux d'avoir cet Almanach, si difficile à trouver maintenant.

Il faut que toutes les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba aident à la diffusion de ce livre de documentation française au Canada. Nous suivons les prix de Montréal à la douzaine et au cent: $2.00 la douzaine plus les frais de poste; $15.00 le cent plus les frais d'expédition.

Nos lecteurs trouveront en page 8, 1re colonne, une liste complète des livres, brochures et tracts que nous vendons. Le montant requis doit accompagner la commande. Les chèques doivent être faits payables au pair, à Saint-Boniface.

Comité de Propagande LaVérendrye,
39, Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Programmes Scolaires:- Conférence par Sa Grandeur Mgr Béliveau, à l'Académie Provencher, dimanche 30 nov., à 8.15



XVII
HESITATIONS

Au milieu de tous ces événements, la nature indifférente poursuivait son éternelle besogne.

Aux sombres heures des dernières semaines, aux heures de neige, de froidure, de tempête, avaient succédé, avec le retour de mai, de clémentes et magnifiques journées. Le soleil, déjà presque aussi chaud que dans le midi de la France, achevait de sécher le sol bouleversé, "pourri" comme on dit là-bas, par l'action combinée des gelées et des pluies qui avaient désolé le début de ce printemps.

Au-dessus de la rivière, délivrée désormais de l'étreinte des glaces, les bois, qui avaient déplié leurs millions de feuilles, faisaient une ceinture mouvante et fraîche aux maisons éparses du village.

Certes, à les voir baigner ainsi dans la belle joie paisible des choses, par les fraîches matinées et les après-midi soleilleuses de mai, il eût été difficile de soupçonner qu'on y vivait dans l'attente d'un grand drame prochain et qu'à cette anxieuse préoccupation de tous, quelques-uns en joignaient d'autres plus poignantes et tout intimes celles-là.

Tel était le cas pourtant de Jean-Baptiste La Ronde et de Pierre, l'aîné de ses fils. Depuis Fish-Creek, le souci semblait s'être installé à leur foyer.

Malgré son empire sur lui-même, le père ne dissimulait qu'au prix de grands efforts son tourment intérieur. Ainsi, son fils cadet avait trahi la cause de ses frères de sang mêlé, la cause de Louis Riel! Parfois, il voulait en douter encore, mais le souvenir de ce billet de l'Anglaise qu'il avait tenu dans ses mains faisait rentrer en lui l'affreuse certitude. Ah! pourquoi la balle de l'aîné, au lieu de blesser le traître, ne l'avait-elle pas étendu raide mort à Fish-Creek! Qu'allait-il en faire, lui, maintenant, dès que ce Judas serait rétabli? Le livrerait-il à la justice des exovides? A la seule pensée que Louis Riel, l'incorruptible Louis Riel, serait instruit de la forfaiture d'un La Ronde, il sentait une sueur froide lui perler au front...

Pierre, lui, quoique de plus en plus sombre, était étranger à toutes ces angoisses. Impulsif, ignorant de l'analyse de soi-même, il n'avait pas su discerner le rôle joué par la jalousie dans son acte. Convaincu de n'avoir cédé qu'à une indignation généreuse, il trouvait sa conduite absolument légitime: à ses yeux, un vrai Bois-Brûlé ne pouvait, en pareille circonstance, agir autrement. Depuis la disparition restée mystérieuse de Lacroix, il partageait avec un autre métis le commandement d'un groupe d'éclaireurs de Batoche, et ses fonctions lui permettaient de ne plus faire au "log-hut" familial que de très brèves apparitions. Quelquefois, vers le soir, il y apportait des nouvelles, mais presque toujours, sous prétexte d'un service pressé, il disparaissait l'instant d'après, et, s'il lui arrivait par hasard de séjourner quelques heures parmi les siens, il évitait toute occasion de se trouver tête-à-tête avec son père, et leurs regards mêmes se fuyaient.

Quant au vieux François, il ne paraissait pas très satisfait non plus des gens et des choses; ses lèvres rasées se distendaient plus rarement pour sourire et parfois même une étrange expression de sévérité, de dureté presque, altérait, pour un instant, le caractère de cette physionomie.

Henry de Vallonges se sentait vaguement oppressé par la lourdeur presque orageuse de cette atmosphère familiale. Mais il attribuait cette impression à la présence d'un blessé et surtout à la sourde anxiété qui, pour tous, naissait de l'imminence de graves événements.

Seules, la mère et les soeurs de Jean, tout à leur dévouement vis-à-vis de lui, ne semblaient guère s'apercevoir du malaise qui régnait autour d'elles. Leurs soins assidus étaient, d'ailleurs, couronnés de succès, et le jeune homme se rétablissait avec une rapidité incroyable.

Les métis, comme les Indiens jouissent, en effet, d'une résistance merveilleuse aux blessures dont ils guérissent avec une facilité qui nous stupéfie; là où deux longs mois de soins sont nécessaires au blanc, un mois à peine suffit à remettre sur pieds le Peau-Rouge, soumis, d'ailleurs, à un traitement rudimentaire, mais efficace, dont les simples font généralement les frais.

Un jour, Pierre se départit de la réserve qu'il avait jusque-là gardée vis-à-vis de son père: profitant d'un moment de solitude, il l'entretint des conséquences de l'interrogatoire de Pitre-le-Loucheux. Une violente émotion secoua Jean-Baptiste quand il apprit de son fils que Gabriel Dumont partageait leur secret. Mais, lorsqu'il sut que Louis Riel, le héros révéré de tous les métis, n'en serait pas instruit, il poussa un soupir de soulagement. Pourtant, qu'allait décider le chef au sujet du coupable? Lui était-il possible de sévir contre lui pour cause de forfaiture sans que Riel en fût instruit d'une façon ou d'une autre? Une anxiété ressaisit La Ronde. Il résolut d'aller trouver Dumont et de l'interroger sur ses intentions.

Sur le seuil, il heurta son père qui rentrait. La face couleur de brique du vieux François exprimait la satisfaction la plus vive. Autour de ses yeux noirs et malicieux, mille petites rides se formèrent soudain, et ses lèvres se distendirent en un large sourire:

— Ah! ah! s'écria-t-il en langue crise; le mauvais Inden est en cage. Le Loucheux a voulu voir la couleur de mon sang, mais notre chef est survenu: d'un vigoureux coup, il l'a jeté à terre. Je suis bien content.

A la prière de son fils, le vieux trappeur donna toutes les explications que comportait ce préambule.

Après quelques réflections échangées de part et d'autre sur cette affaire, Jean-Baptiste s'enquit de Gabriel Dumont.

— Il vient de partir avec des éclaireurs, répondit le vieillard; il restera, je crois, absent tout le jour.

Ce contretemps causa une vive déception à La Ronde, qu'il laissait dans l'indécision jusqu'au lendemain.

La journée lui parût interminable. Après une nuit de sommeil agité, il alla de bonne heure heurter la porte du lieutenant de Riel.

Personne ne lui répondit. A refuge des éclaireurs, il apprit d'un Indien que Dumont n'était pas rentré depuis la veille. Quand reviendrait-il? Jean-Baptiste espéra que cette absence n'excéderait pas désormais la matinée, et, comme il avait son fusil, il alla flâner dans les bois environnants, moins soucieux d'abattre quelques pièces de gibier que de distraire son esprit des idées terribles qui l'obsédaient.

Au bout d'une heure environ, comme il redescendait vers le bac, il aperçut, à une certaine distance, un groupe de gens qui conversaient le long de la rivière. De l'endroit plus élevé où il se trouvait, les voix montaient vers lui claires et distinctes dans le calme de la matinée. Entre toutes, il ne tarda pas à reconnaître celle de Trim-médecine, dont il apercevait, d'ailleurs, la figure glabre et ridée au milieu des autres; près de lui, il reconnut le vicomte.

— Vous ne savez donc pas! disait le guérisseur. Ah! y n'est pas resté longtemps dans sa "nique", j'en réponds!.. Y avait pourtant un homme de "quart" à la porte. Mais lui, il a fait un trou dans le toit du log-hut et il a démarré par là...

— Et n'y a pas guère en moyen de le reprendre?

— Non. Et n'y a guère de chances dorénavant. Il doit être à c'te heure au camp des Anglouais.

— Le pouriou!

— Le chien!

— Le picasse!

— C'est comme ça! reprit Trim avec le calme d'un homme dont l'opinion est depuis longtemps faite. Et m'est avis — sauf le respect qu'on doit aux chefs — que Gabriel Dumont a été fautif quand l'a laissé aller, la première fois.. On aurait dû juger de suite: car c't'homme-là, v'savez.. vous connaissez l'histoire de mes peaux de martre? .. et puis y avait des choses, des choses.. Enfin, on sait ce qu'on sait.

— Tu veux apparemment parler de la blessure de Jean La Ronde? avança quelqu'un.

— Alors, tu crois aussi..

— Que c'est le Loucheux qui a tiré dessus? Oui.. j'ai des preuves!

— Vous êtes bien affirmatif, Trim, fit Henry d'un ton de reproche.. Et quand même! avez-vous aussi des preuves qu'il l'a fait exprès?

— Rien ne me tirera ça de l'idée.., appuya Trim avec un geste d'entêtement.

— Mais, pour lors, reprit celui qui avait déjà parlé, comment se fait-y que Gabriel Dumont l'avait laissé aller?

— Ah! voilà! conclut le guérisseur avec le geste vague d'un homme qui en sait très long.

Il se fit un silence. Quelques-uns des métis présents avaient eu vent d'une enquête ouverte par le chef, et, comme certains bruits étranges commençaient à courir sur le compte de Pierre et de Jean, ils ne doutèrent pas que Trim y fit allusion. Mais, à cause de l'amitié bien connue du Français pour le cadet des La Ronde, ils s'abstinrent de réflexions. D'ailleurs, au même instant, un bruit de pas leur fit tourner la tête: Jean-Baptiste La Ronde s'avançait vers eux.

— Quèque j'entends! s'écria-t-il. Le Loucheux qui se serait ensauvé?

— Pas plus tard qu'à cette nuit, maît'Baptiste!

Appuyé des deux mains sur son fusil, Baptiste grommela:

— C'est le père qui ne sera pas content.

Trim allait répliquer lorsqu'une demi-douzaine d'éclaireurs indiens débouchèrent du petit bois qui masquait l'église. Au milieu d'eux chevauchaient Gabriel Dumont et l'aîné des fils de La Ronde.

Henry de Vallonges s'avança.

— Bonjour Pierre! Vous arrivez sans doute, de la coulée de Tourond!

— Mieux que ça, M'sieu le vicomte, j'arrivons tout dret de Clark's Crossing.

— Ah!.. Et il y a du neuf?

— Oui. Dans deux jours, on aura les Angloès su'le dos! De ce moment, ils quittent Humbolt. Demain, ils ne seront pas loin, et, après-demain, ça se pourrait qu'ils attaquent Batoche..

Tandis que le groupe des métis commentait la sensationnelle nouvelle, Jean-Baptiste et le chef conversaient à l'écart. Dumont proposait à La Ronde un rendez-vous chez lui, un peu après le milieu du jour. Ils y discuteraient en toute liberté le cas de Jean. Pierre, aussi, pourrait y assister. Avant de s'éloigner, Gabriel Dumont laissa échapper quelques paroles très consolantes pour le métis, mais dont il remit l'explication à l'après-midi, en raison de l'urgence des nouvelles qu'il apportait aux exovides.

L'Exovidat était, en effet, déjà rassemblé dans le local ordinaire de ses réunions lorsque le premier lieutenant de Riel, y pénétra, accompagné de Pierre et des principaux éclaireurs.

A leur entrée, Maxime Lépine conversait, assis à la gauche du grand chef dont le teint paraissait plus mat encore que de coutume entre ses favoris noirs et ses yeux sombres où brillait, par instants, comme le reflet d'une flamme intérieure. Les autres exovides, parmi lesquels les deux blancs (Philippe Garnaud et Jackson), les entouraient.

Dumont dut prendre aussitôt la parole pour exposer la situation.

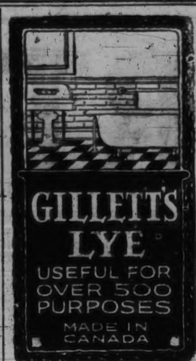
Au bout d'un instant, Riel l'interrompit:

— Un vapeur remonte la rivière, dis-tu? Mais est-il destiné aux approvisionnements ou l'a-t-on lui-même armé?

Ce fut Pierre qui répondit:

— Je l'ai bien regardé d'une cache où j'étais terré.. C'est un très grand bateau. Il est armé d'une ou deux pièces de canon. Y a dessus trois compagnies.. pour le moins. Deux de nos gens disent aussi qu'y ont vu débarquer un canon comme en n'en connait pas encore dans ce pays-cite; il est plus "bref" que les autres et n'a pas de bouche..

— Une mitrailleuse, sans doute, opina Garnaud.



La figure de Louis Riel s'était assombrie. Brusquement, il se leva et commença à se promener de long en large, les mains derrière le dos, les yeux fixés à terre. On l'entendit murmurer:

— Que de sang!.. que de sang va être répandu! Et, un instant après:

— Mon Dieu! ta volonté soit faite!

Il s'arrêta. Dans la salle régnait un profond silence. Tourné vers ses frères, le chef, très pâle, les yeux au plafond, paraissait prier. Au bout d'un instant, il laissa retomber sur l'assemblée ses regards. Ils brûlaient d'une fièvre extraordinaire.

Soudain il leva le bras, sa bouche s'ouvrit, et sa voix tonna par la pièce.

— L'esprit m'a parlé! Vous tous qui êtes ici, écoutez-moi! l'Esprit m'a dit que notre devoir était de résister jusqu'à la dernière minute par la force aux entreprises de la force! La droite du Seigneur nous soutient. Si notre sang coule, du moins ne coulera-t-il pas en vain!

Impressionnés, les exovides le regardaient.

Un cri terrible arrêta net l'orateur. Deux éclaireurs indiens, entrés avec Gabriel Dumont et Pierre dans la salle, et jusque-là assis sur leurs talons, s'étaient dressés tout à coup en brandissant leurs haches. En un instant, la pièce fut emplie de tumulte: aux vivats des exovides se mêlaient les jappements étranges des sauvages. Quand le calme fut un peu rétabli, Riel parla encore, et, après quelques observations de Dumont, de Lépine, de Garnaud, la séance fut levée au milieu de la surexcitation générale.

XVIII
L'ENTREVUE

Durant le retour de leur expédition à Clark's Crossing, Gabriel Dumont et Pierre s'étaient entretenus de Jean.

Grande avait été la stupéfaction de l'aîné des La Ronde, en apprenant de la bouche même de son chef que ce dernier, après les révélations du Loucheux, ne tenait plus son frère pour un vrai coupable. Cette façon de voir le laissa non seulement sceptique, mais fort mécontent. Maintenant qu'il s'était habitué à considérer son cadet comme un rénégat bois-brûlés, traître à la cause de Louis Riel, il semblait trouver mauvais qu'on lui enlevât un si légitime motif de haine. Était-ce parce qu'il sentait obscurément que, s'il en était privé, sa haine n'en serait pas désormais moins forte?

Rentré à Batoche, la séance tumultueuse de l'Exovidat détourna son esprit de ces préoccupations. Il sortit de la salle du conseil aussi échauffé que les Indiens dont l'éloquence enflammée de Riel avait attisé l'ardeur guerrière.

L'esprit tout en fièvre, il retournait au log-hut familial lorsque son père l'arrêta. Jean-Baptiste n'avait pas oublié, lui, le rendez-vous fixé par Dumont, et il lui tardait de connaître les conclusions de son chef non moins que d'être fixé sur ses dispositions à l'égard du fils cadet.

Pendant que son père et son aîné redescendaient ainsi vers le quartier général, Jean La Ronde bien éloigné, certes, de penser qu'il fût ainsi en cause, venait de s'étendre sur une couverture auprès de sa porte et chauffait sa convalescence au grand soleil de printemps.

Il était encore pâle, et ses joues, légèrement creusées, ses yeux fatigués décelaient ses récentes souffrances. Mais l'extraordinaire plasticité du sang indien qui coulait dans ses veines, sa saine et robuste constitution et jusqu'à l'influence bienfaisante de la saison, s'unissaient pour lui restituer avec une rapidité ses forces perdues. En ce moment pourtant, il ne jouissait guère de cette double et enivrante sensation de la vie renaissante en soi-même et dans les choses, car, tout en laissant errer ses regards sur les vergers verdoyants qui s'échelonnaient en face de lui, il retournait dans son esprit un pénible problème.

La veille au soir il avait cherché dans son sac à feu la lettre que miss Clamorgan lui avait remise pour l'officier de carabiniers. Elle n'y était plus. Son émotion fut grande à l'idée qu'on avait pu la lui prendre. Deux choses étaient possibles: ou bien elle était tombée, égarée quelque part, ou bien on la lui avait dérobée. Cette dernière hypothèse le troublait profondément, car, enfin, que ne pouvait-on supposer à la découverte de cette lettre dont il était le porteur, cette lettre d'une prisonnière à son frère, officier canadien? Il se disait bien que miss Elsie était trop loyale pour avoir tenté d'abuser de sa discrétion, et que rien assurément, sous cette enveloppe, n'était de nature à le compromettre. Mais, en réfléchissant à sa conduite, il voyait clairement toute l'énormité de son imprudence. Certes, il aimait toujours miss Clamorgan. La fine silhouette blonde de la jeune Anglaise avait trop de fois hanté ses rêves et ses insomnies pour qu'il en pût douter. Pourtant, la souffrance physique l'assagissait, et, grâce aux circonstances qui le tenaient éloigné de la présence troublante et néfaste de l'enchanteresse, il s'était ressaisi.. Comme il avait été fou! Maintenant, quand il songeait à la balle de rifle canadien qui l'avait frappé, il ne doutait pas un instant que le Loucheux n'eût tenté de l'assassiner, sur un soupçon de trahison. Un soupçon de trahison! Cela lui paraissait insupportable qu'un homme pût seulement effleurer d'un soupçon sa fidélité à la cause de Louis Riel.

C'est pourquoi, sous le soleil déjà chaud de cette belle matinée printanière, il s'abandonnait au charme tout physique du renouveau, tandis que son âme, repliée sur elle-même, inquiète et presque attaquée par le remorde, se refusait à prendre part à la joie universelle.

Il rêvait ainsi depuis un temps inappréciable, lorsqu'un bruit lui fit tourner sa tête. Son frère aîné s'avançait vers lui. Pierre le regardait en s'approchant, dans l'intention évidente de lui adresser la parole; mais cette face sévère était d'une impassibilité que Jean sentait hostile. Sa sensibilité assez affinée l'avertissait de quelque chose de grave entre eux. Dès le début des hostilités avec le Dominion, certaines divergences d'idées les avaient éloignés l'un de l'autre; puis, peu à peu, leurs rapports s'étaient tendus sans que le cadet pût rien préciser; il avait seulement remarqué que Pierre ne s'inquiétait jamais de lui ni de son état. Aux rares heures où ils s'étaient trouvés réunis, il avait souvent surpris les yeux de son aîné fixés sur lui avec une expression singulière, inquiétante, et fuyant dès qu'il semblait s'apercevoir de leur insistance.

(A suivre.)



9580.—Blouse surplis 36 à 44 de poitrine

9622.—Jupe tablier 24 à 32 de taille

1035.—Broderie 3 pouces de large

De la serge et du satin noir ont été choisis pour la confection de cette robe d'après-midi. La broderie donne un ton très distingué. Le col fuyant par derrière se termine en revers croisant par devant.

La manche peut se terminer par un poignet en forme de cloche ou bien si on le désire peut être remplacé par la manche trois-quarts garnie de broderie.

Les paneaux flottants de la jupe seraient de très bon goût doublés de soie contrastante.

Pour la blouse 1 verge de tissu de 36 pouces; pour la blouse 1 verge de 2¾ de verges de 44 pouces pour les manches et le col. La jupe demande 3⅝ verges de tissu 27 pouces; 2⅞ verges de 36 pouces.

La jupe mesure au bord inférieur 2 verges.

Département des Modes, West-Canada Pub. Co., Ltd. — 619 avenune McDermot, Winnipeg, Man. Dix sous.

A L'AUBE D'UNE VOCATION

Des épisodes gracieux entourent, à ses premières heures, la vocation de Marguerite Bourgeoys. Il s'en dégage un charme prenant. Il semble que s'irise devant nous, que brille dans sa diaprure chatoyante, quelque fin vitrail des siècles de foi. Les scènes candides baignent dans une lumière joyeuse et crue.

C'est tout d'abord le cadre d'un couvent, à Troyes, cette ancienne capitale de la Champagne. Des religieuses, jeunes, riantes et vives, sont groupées au parloir autour de M. de Maisonneuve. Au milieu d'elles on reconnait, à une certaine parité de traits, la soeur du fondateur de Montréal, Soeur Louise de Sainte-Marie. A cet instant, de merveilleux récits d'outre-mer sont racontés. L'on écoute avidement. Un peu de rêve voile les doux yeux des nonnes. Le désir des lointains et mystiques voyages traverse leurs âmes. Elles frémissent. La cruauté iroquoise, les tristesses, les transes, les fatigues que l'on souffre là-bas, leur font entrevoir la possibilité d'un lent martyre. "Qui d'entre nous, songent-elles, refusera cet appel à la vie héroïque?" Elles écoutent... Leurs coeurs brûlent d'émoi... La voix du narrateur cesse soudain. Alors, vibrantes, harmonieusement d'accord, les moniales supplient qu'on les conduise sur la terre canadienne. Paul de Chomedy sourit. Il hoche la tête. Non, il ne faut pas de cloître dans la colonie naissante de Ville-Marie. Son regard se fixe sur la préfète de la Congrégation des externes, Marguerite Bourgeoys, présente à l'entretien. "Celle-ci, fait-il doucement en désignant la jeune femme, me suivra bientôt par-delà les mers." Et docile, Marguerite Bourgeoys acquiesce à ses paroles. Une onde fine d'envie glisse sur les physionomies féminines. "Oh! Soeur Marguerite, soupire-t-on, vous ne deviez vous rendre qu'avec nous au Canada." Et la jeune préfète subtile, souriante, de répartir: "Ai-je donc promis, mes soeurs, si vous tardiez trop, de ne pas y aller sans vous?"

Soeur Louise de Sainte-Marie demeure à l'écart. Elle est grave et pensive. "Dieu, se dit-elle, exauce toujours nos voeux; mais, hélas! c'est en toute liberté qu'il le fait. Voilà la réponse divine à notre demande, à la prière gravée jadis en lettres d'or sur l'image de la Vierge. Avec quelle ferveur, nous avons remis ce gage d'espoir entre les mains de mon frère de Chomedey. Nous ne nous lassions pas de murmurer:

Sainte Mère de Dieu, pure vierge au coeur loyal,
Gardez-nous une place en votre Montréal.

Soeur Louise de Sainte-Marie détourne ses yeux limpides, des larmes s'y enchâssent.

—Quelques mois plus tard, le *Saint-Nicolas* a fait voile. Il vogue vers la pleine mer. Déjà, Saint-Nazaire, le port d'où l'on s'est embarqué, n'est plus, à l'horizon, qu'une mince ligne noire, telle l'estompe d'un fusain délicat. Marguerite Bourgeoys appuie sa belle tête sereine contre l'une des ouvertures du navire. Avec mélancolie, elle regarde fuir les côtes de France. Sa main, un instant immobile, plonge à demi dans des dentelles précieuses. Autour d'elle, la brise soulève doucement de fines pièces de lingerie. Ce sont là, rassemblés, des objets confiés à sa garde par Madame de Chuly, la soeur de M. de Maisonneuve. L'aimable grande dame se préoccupe de la mise de son frère, même dans un coin perdu de la Nouvelle-France. La jeune femme tressaille tout à coup. Elle a un geste sauveur. Une vague énorme, rapide, venue d'on ne sait d'où, entraine d'assaut ces merveilles. Ses efforts demeurent vains. La vague, victorieuse, fuit avec son riche butin. Déjà très loin, elle écume, satisfaite, élevant et abaissant tour à tour, ces patients chefs-d'oeuvre de l'art humain.

Marguerite Bourgeoys serre convulsivement ses mains impuissantes. Un peu d'angoisse lui vient au coeur. Que va-t-on dire? Elle se raidit. Il lui faut sur l'heure révéler l'accident. Elle monte. M. de Maisonneuve est demeuré seul à l'avant du navire. A la vue de la jeune fille, un peu d'étonnement, de l'inquiétude se lisent dans son regard. Il s'approche. Délicatement, il interroge des yeux. Mais aux premiers mots qu'il entend, le voilà rasséréné, un bon rire, un rire frais et gai le secoue. "Voyons, soeur Marguerite, fait-il, les choses ne sont-elles pas mieux ainsi? Nous voilà tous deux débarrassés du soin de ces babioles".

Qu'eussiez-vous dit, Madame de Chuly, qu'eussiez-vous dit en entendant de telles paroles? Sans doute, vous eussiez tancé l'irrévérencieux, le doux gentilhomme qu'était ce frère que vous chérissiez!

—Au Canada, l'automne, en cette année 1653, déploie toute sa magnificence. Québec rutile. Sur son roc puissant il se drape, impérieux et superbe, dans la pourpre de ses érables, et le velours sombre de ses pins. Il apparait, aux yeux de Marguerite Bourgeoys, merveilleux de coloris, de beauté hautaine et dominatrice. On y débarque. Les humbles maisons de bois des colons se détachent misérablement, ici et là, dans le décor royal de la nature. "Tout est si pauvre que cela fait pitié, s'exclame soeur Marguerite". Elle surmonte l'impression pénible qu'elle en ressent. Sa vaillance doit demeurer entière. Chez les Ursulines, où vient la rencontrer Jeanne Mance, où elle cause avec Marie de l'Incarnation et Madeleine de la Peltrie, son apaisant et clair visage lui crée des amitiés. Elle refuse cependant de séjourner dans ce milieu d'ardente spiritualité. Sa place est marquée ailleurs. Elle le déclare. M. de Maisonneuve lui a confié, — comme jadis à Jeanne Mance, — le soin de la nouvelle recrue de Ville-Marie. Ses mains veilleront aux provisions des soldats. Marguerite Bourgeoys ira loger dans la basse ville, au magasin de la Compagnie de Montréal.

Sous ce toit, un délicieux spectacle s'offre bientôt à nous. C'est l'heure de la ration. Marguerite Bourgeoys, gracieuse et digne, apparait à la porte de la salle d'armes. Elle plie légèrement sous le fardeau des comestibles. Les soldats accourent. Ils s'empressent autour d'elle. Ce sont de rudes gaillards, au franc parler, aux regards hardis. Leurs rires cessent, le respect raidit les attitudes, dans les yeux toute lueur mauvaise s'éteint. L'on vénère cette jeune femme à la haute conscience. L'on se nourrit, tout autant que du pain qu'elle offre, des conseils qui tombent de ses lèvres, étonnés qu'à suivre ces avis, une douceur pénètre les coeurs. Marguerite Bourgeoys s'émeut de leur estime, et plus tard, se remémorant ces heures, elle dira: "Les soldats de la recrue étaient devenus doux comme de vrais religieux, ce qui me donnait bien de la joie d'aller avec eux à Ville-Marie. Ces cent hommes étaient changés comme le linge mis à la lessive".

A cette transformation, si pittoresquement décrite, Marguerite Bourgeoys contribua par sa grâce miséricordieuse, et le rayonnement de son âme ardente et désintéressée.

—A Ville-Marie, quelquefois encore elle devait exercer, à l'égard de ces hommes, sa commisération. Les historiens nous ont conservé un trait ravissant. C'est un geste de pure tradition. Cette jeune femme à la générosité spontanée, demeure de la lignée des saint Martin de Tours. Ecoutez. Le froid, en ce premier hiver passé à Ville-Marie, se montre d'une rigueur excessive. Marguerite Bourgeoys, comme les autres Français du reste, s'étonne de la rudesse sans merci du climat. Et, seuls l'enchantent, par les matins ensoleillés, les paysages de neige, ces fêtes du givre où tout au dehors s'enveloppe de blancheur. Or, un jour de bise très âpre, un soldat se présente chez M. de Maisonneuve. Il demande Soeur Marguerite. Il sait, on le lui a lui a appris, qu'elle dirige la maison du gouverneur de Montréal. Marguerite Bourgeoys accourt à la voix bien connue du militaire. Elle le trouve tout bleui par le froid, et les yeux si tristes!... Elle écoute ses plaintes, le récit de ses tortures en ces nuits d'hiver, "alors qu'il n'a pas, dit-il, sur quoi se coucher". Marguerite Bourgeoys rayonne à ces derniers mots. Elle le quitte, revient presque aussitôt, trainant après elle, toute rose de l'effort, un matelas, le sien! Ce qu'elle se garde bien de dire. Le soldat ne peut croire à sa bonne fortune, et s'empresse à son retour au camp, de raconter l'incident à trois de ses camarades. Voilà, qu'à leur tour, eux eux aussi viennent implorer la pitié de Soeur Marguerite. L'un reçoit sa paillasse, les deux autres ses couvertures. Marguerite Bourgeoys en demeure toute réjouie, se voyant dans l'obligation, à l'insu de tous, de coucher sur la dure. Elle a, à cet instant, l'un de ces mots délicieux que trouvent les saints: "Hélas! dit-elle, personne ne se présenta pour l'oreiller!"

L'on ne saurait clore la série de ces petits tableaux sans y joindre une scène dernière. Elle se présente, il est vrai, beaucoup plus tard, à une époque où la vocation de Marguerite Bourgeoys s'est nettement affirmée. Qu'importe! Ce petit fait glissé par l'historien, tel un sourire discret, entre deux pages sévères, a le charme aimable de jadis. Il s'encadre bien ici.

Nous sommes en 1670. M. de Maisonneuve, relevé de ses fonctions de gouverneur de Montréal, habite Paris avec son serviteur Louis Frin. Quoi que fasse Paul de Chomedey, sa pensée revient, incessante et fidèle, vers ses héroïques compagnons de Ville-Marie. Et dans l'espoir de leur offrir parfois l'hospitalité, il tient à leur disposition une chambre garnie "à la façon du Canada" dit-il. Et qui donc, croyez-vous, habitera tout d'abord ce domaine du souvenir? Marguerite Bourgeoys et l'une de ses compagnes, toutes deux venues à Paris dans des circonstances décisives pour leur Institut. M. de Maisonneuve, qui vient lui-même ouvrir la porte aux voyageuses, — son serviteur étant absent, — se montre ravi de la coïncidence. Il est en même temps touché des démarches tentées par les religieuses pour découvrir sa retraite à Paris. La délicate amitié de Marguerite Bourgeoys avait ses exigences.

Paul de Chomedy, dans la joie de recevoir de tels hôtes, fait des largesses. Il dépose sur la table dressée pour le repas, une bouteille de vin qu'il est allé lui-même se procurer. Ainsi que le remarque spirituellement l'abbé Faillon, "ce bon gentilhomme avait un serviteur qu'il servait beaucoup plus qu'il n'en était servi".

Et ce soir-là, la fête du coeur fut complète pour ces âmes qu'unissait une affection bien au-dessus des contingences mesquines et des brisures du temps.

Il semble bon parfois, de revoir nos héros dans cette atmosphère d'intime simplicité; de substituer, à l'attitude hiératique où les fixe, immuables, notre vision, ces mouvements de douceur, de tendresse et de grâce.

Marie-Claire Daveluy.
18 octobre 1919.

—L'*Action Française.*

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

CONCOURS.... ENCORE!

Il faut bien en reparler, quand ce ne serait que pour dire que les résultats du premier Concours d'Histoire sont des plus satisfaisants. On a bien voulu répondre en bon nombre à l'appel des Demoiselles Catholiques de Langue Française. *Encouragées par ce succès, elles ont lancé les conditions du deuxième concours qui entrainera, nous l'espérons, un égal enthousiasme.*

Champlain! Que de choses à dire sur Champlain! Tenez, en relisant ces pages qui me racontent les faits et gestes du glorieux fondateur de notre vieille ville de Québec, centre vers lequel convergent toutes nos aspirations nationales, je sens gonfler mes veines de fierté, et je me dis, qu'aussi longtemps que les battements de ce "coeur" se pourront faire entendre d'un bout à l'autre du Canada, ceux qui voudraient l'étouffer peuvent renoncer à leur téméraire espoir.

Savez-vous, mes petits amis, qu'en feuilletant mon histoire, il m'est venu le regret de ne pouvoir être du nombre des concurrents. Vous esquisserez donc, pour moi, la physionomie du grand explorateur; vous direz les principaux événements qui marquèrent sa fructueuse administration; ses combats avec les diverses tribus sauvages et leurs conséquences; l'arrivée des premiers religieux et leur mission du plus haut dévouement couronné, pour la plupart, par le martyre. A qui revient l'honneur, le tout premier, d'avoir fait sortir le blé du sol canadien? Et peut-on passer sous silence l'essor donné au développement commercial sous l'administration de M. de Champlain; ce qu'était la Compagnie des Cent Associés; par qui fut découverte la Baie d'Hudson; ce qui advint en 1629, et ce qui se passa dans l'intervalle de ces trois ans durant lequel Québec fut aux Anglais?

Et Champlain meurt!

Lui part, mais son oeuvre est et restera la base de la civilisation qui, depuis trois cents ans, va toujours augmentant.

Mon Dieu, le sujet est vaste. Si vaste qu'il faudra élaguer bien des détails—pourtant si intéressants—pour ne s'attacher qu'aux faits principaux: et combien cette période des commencements de la colonie en est pleine!

On a dû limiter la longueur des compositions à 1500 mots, à cause de l'espace assez restreint que peut fournir notre journal pour la publication des plus méritantes. Il me semblerait facile de résumer ces faits historiques, tout en soignant bien la phrase et l'orthographe. D'ailleurs, la première épreuve posée ne nous prouve-t-elle pas qu'il y a beaucoup d'étoffe chez nos petits Canadiens? Comme nous en somme heureux! Nous souhaitons ardemment qu'ils soient constants dans l'effort, et qu'ils prennent de plus en plus goût à cet exercice qui aura, nous le répéterons encore, le double avantage de développer la fierté que l'enfant doit concevoir pour son pays, et de lui rendre toujours plus facile le maniement des expressions de notre riche langue.

*Qui sait? Cette étude et cette gymnastique le prépareront peut-être à se joindre plus tard à ce concours de haute envergure dont l'initiative vient de nos grands frères de l'*Association de la Jeunesse de *Montréal. Il convient de les féliciter chaleureusement pour cette idée des "Prix d'Action Intellectuelle".*

—Mais, de quoi s'agit-il? me demanderont quelques-uns? — Il s'agira tout simplement de faire un travail quelconque — le sujet étant laissé au goût et aux aptitudes d'un chacun — qui sera jugé par des personnes compétentes et sévères.

Les récompenses ne sont pas banales. Voici ce que dit le Semeur, *l'organe de l'A.C.J.C.: "Les récompenses sont du reste substantielles. "Chaque prix est de cent piastres; et, en raison des circonstances, sa valeur dépasse de "beaucoup l'enjeu matériel. Le nombre et la "qualité des juges et des bienfaiteurs ajoutent "à la récompense une distinction qui méritera "d'être recherchée. De plus, chaque automne, "une séance publique résumera les travaux de "l'année, etc...."*

A qui s'adresse-t-on? "Les "prix d'action "intellectuelle" s'adressent à ceux des nôtres "qui n'ont pas encore dépassé la période de "formation personnelle. Vingt ans à trente-"cinq ans inclusivement: cette période a paru "convenable comme limite d'âge. Les candidats peuvent être de l'un ou de l'autre sexe. *"Il suffit d'être Canadien français dans l'acception la plus large du terme."*

Que dites-vous de cela? Ce serait à désirer vraiment que plusieurs de nos Manitobains ou Manitobaines veuillent s'armer pour le combat. Le but de la Jeunesse Catholique *est d'aider les jeunes dans leur ascension intellectuelle et elle considère le moment propice: celui où "nous commençons à cueillir les fruits d'une résistance victorieuse". Je voudrais que leur optimisme nous gagne, mon Dieu! Pour en arriver là, il faut continuer la lutte sans nous décourager, ne cessant d'appeler à notre secours, ceux de là-bas qui pensent que "l'âge de fer semble devoir finir".*

Pourra nous aider aussi la génération qui pousse autour de nous et chez nous si elle a l'ambition de rejoindre dans la haute sphère d'action patriotique et intellectuelle nos frères de la Province-Mère. Et nous y comptons.

Nos concours se tiennent par la main.

JACQUELINE des ERABLES.
20 novembre 1919.

Concours d'Histoire du Canada

Un bon nombre de compositions nous sont parvenues pour le premier concours d'Histoire du Canada; c'est un commencement et nous félicitons tous ceux qui ont bien voulu y prendre part.

Nous avons fait, nous aussi, une découverte: c'est que, parmi nos petits Canadiens-français, il y a de grands talents qui n'attendaient que le moment de se révéler et qui ont su profiter de notre concours; nous souhaitons que tous ceux qui sont restés dans l'ombre suivent l'exemple de ces petits patriotes.

Il est malheureux que nous ne puissions pas récompenser tous les concurrents; il nous faut choisir (et le choix est même assez difficile), mais nous sommes certaines que personne ne sera mécontent et que tous travailleront de leur mieux pour le concours du 15 décembre.

Tous ceux qui mériteront des "Mentions Honorables auront le droit de concourir pour un prix de série."

CONDITIONS DES CONCOURS.

1.—Il y aura un concours chaque mois.

2.—Les compositions devront être rendues pour le 15 de chaque mois, afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

3.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

4.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

5.—Un prix sera donné pour la meilleure composition de chaque catégorie.

6.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, il est entendu que chaque localité qui voudra bien concourir n'enverra que ses trois meilleures copies.

7.—Le sujet du deuxième concours sera: "La Fondation de Québec.—Ce sujet pourra être traité comme suit: (a) Portrait de Champlain; (b) Première administration de Champlain et organisation de la colonie; (c) Prise de Québec et deuxième administration de Champlain; (d) Leçons pratiques. — Les compositions devront être limitées à quinze cents mots (1,500).

8.—Les points seront basés: 1o. Sur les connaissances historiques; 2o. Sur l'orthographe; 3o. Sur la forme.

9.—Les prix du concours seront: Deux Histoires du Canada, don de S. G. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

10.—Chaque concurrent devra mentionner: 1o. Ses nom et prénom; 2o. Son âge; 3o. L'école fréquentée; 4o. L'adresse.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES
DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.



SERMON DU R. P. BLAIN

Sermon prononcé en la cathédrale de St-Boniface par le R. P. Blain, S. J. à l'occasion du jubilé sacerdotal de Monsieur l'abbé L. W. Jubinville, ptre. Curé.

"Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret". "Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique.

Joan. III, 16.

Monseigneur,

Bien aimé curé jubilaire,

Mes frères,

En ce jour de fête à la fois solennelle et intime, c'est une charge difficile et délicate d'adresser la parole en harmonie avec les sentiments distingués qui émeuvent doucement l'âme du clergé éminent et des pieux fidèles de cette église. Je prie donc le Seigneur de venir à mon aide pour que je dise la vérité, tout en ménageant l'humanité et la modestie des personnes en cause.

Je me propose de parler du rôle sublime du prêtre en général, de son action salutaire sur notre pays, en ajoutant quelques réflexions sur notre clergé paroissial et particulièrement sur notre digne curé, dont nous célébrons les noces d'argent sacerdotales.

* * *

L'amour d'une grande personne peut se mesurer à la distance qu'il lui faut franchir pour arriver à son objet. On a vu des rois descendre de leur trône pour aller jusqu'aux derniers rangs du peuple pour embrasser un de leurs sujets. Dieu a tellement aimé le monde qu'il est descendu du ciel sur la terre par l'incarnation de son divin Fils. Le Verbe éternel, devenu la chair de notre chair, l'os de nos os, a daigné prendre au milieu de nous une patrie, une famille terrestre. Il ne s'est pas arrêté dans les sphères supérieures de la noblesse, mais il s'est abaissé jusqu'aux derniers rangs de la société. Véritablement ami du peuple il s'est fait pauvre parmi les pauvres, humble parmi les humbles, enfant parmi les enfants. Il a pris sur lui notre nature humaine avec toutes ses faiblesses et ses misères.

Sic Deus mundum ut Filium suum unigenitum daret.

Mais il ne suffisait pas à l'amour de Jésus de venir sur la terre pour restreindre son existence à la durée éphémère d'une vie mortelle, ni pour la confiner aux limites étroites d'un seul pays. Il ne suffisait pas au Fils de Dieu de s'unir à une seule humanité individuelle et de se montrer seulement de loin aux autres humains. Il a voulu instituer un sacrement d'amour et unir par lui à chaque homme en particulier, pénétrer par la communion dans chaque coeur qui soupire vers le bonheur au delà de cet exil.

Ainsi, l'eucharistie est le complément de l'incarnation. Dans ce pain vivant, l'Homme-Dieu multiplie sa présence et s'incorpore à chacun de nous. Il se donne à nous aux jours de fête pour partager et sanctifier notre joie. Il se donne à nous aux jours de deuil pour nous consoler et nous soutenir. Il se donne à nous dans la douleur et jusque dans notre dernière maladie, pour vivre avec nous toutes les phases de [illegible] vie de voyageur sur la terre.

Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.

Jésus-Christ est bien réellement présent au milieu de nous dans la sainte Eucharistie. Mais sa vie sacramentelle échappe par son impossibilité à la douleur qui pourrait lui causer la vue de nos péchés et de nos misères. Sa compassion pour nos souffrances est réelle et effective; elle n'afflige plus cependant sa sensibilité et ne trouble pas sa béatitude.

Mais il existe dans le sanctuaire une autre présence de Jésus-Christ, présence moins divine, plus humaine, morale, mais véritable: c'est la présence du Sauveur dans le prêtre qu'il a chargé de consacrer, de porter et de distribuer la sainte Eucharistie aux hommes. En lui Notre Seigneur continue la vie passible et souffrante qu'il a menée sur la terre.

C'est ici un miracle touchant de la puissance et de la bonté divine. Que Dieu change l'eau en vin, comme aux noces de Cana, qu'Il change des éléments terrestres en sa chair et en son sang, ces miracles sont admirables; ils ne s'exercent cependant que sur une matière inerte.

Mais que Dieu prenne le coeur humain d'un prêtre qui aspire au bonheur d'une vie naturelle, qu'Il éteigne en lui la flamme vivante de ses désirs instinctifs; qu'Il allume le zèle qui consume son propre Coeur pour le salut des âmes: voilà une merveille de puissance et de bonté.

Le prêtre divinisé par la grace aura des inspirations sublimes, et, s'élevant au dessus des anges et des archanges incapables du sacerdoce, il aimera le monde d'un coeur divin, car Dieu s'est fait homme pour que lui, prêtre, aime les hommes de l'amour d'un Dieu.

Pauvre coeur sensible et impressionnable du prêtre! Comme il souffre à se rompre quand la pression de l'amour divin y fait irruption, pour le dilater jusqu'à la grandeur de l'apostolat, jusqu'à l'héroïsme du martyre, martyre sanglant quelquefois comme celui du missionnaire qui verse son sang pour l'Evangile, où martyre réel bien que moral d'un coeur comprimé par la douleur, quand il est si souvent victime de l'indifférence, de la calomnie, de la trahison.

Dieu veut que le prêtre pour appliquer au peuple le sacrifice de la croix, s'immole aussi lui-même. Le prêtre accomplit ainsi suivant l'expression de S. Paul, ce qui manque aux souffrances du Sauveur.

Que manque-t-il donc aux souffrances du Sauveur? — Elles sont immenses, leur mesure est pleine.

Il ne leur manque rien en elles-mêmes. Mais il leur manque dans l'intention du Maître d'être partagées par ses disciples. Il manque au divin Chef du corps sacré de l'Eglise des membres souffrants comme lui. Pour répondre à ces désirs, les prêtres renoncent aux jouissances du monde pour vivre comme Jésus dans la chasteté et la mortification, dans les injures et les mépris. C'est à ce complément des souffrances du Sauveur que travaillent ses ministres à qui Il a confié spécialement le salut des âmes.

L'amour souffrant de Dieu pour les hommes n'existe pas au ciel, ni dans la sainte Eucharistie; il exista dans l'Homme-Dieu durant sa vie mortelle, il existe encore et il continuera d'exister dans tous les prêtres qui renouvelleront jusqu'à la fin des siècles sa vie de sacrifice et d'immolation.

Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.— Dieu a tellement aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils unique, dans la personne des prêtres.

Plus Dieu aime un peuple, plus il se choisit de prêtres dans son sein pour le combler de biens spirituels et temporels.

N'avons-nous pas un exemple de cette vérité dans notre peuple canadien-français? Voyez, en effet, les nombreux et dignes lévites tirés de tous les rangs de notre nation privilégiée. Autant de prêtres, autant de présence morales de Jésus-Christ parmi ses serviteurs.

Dieu a tellement aimé ce peuple qu'Il lui a donné pour le sauver son Fils dans la personne de ses prêtres.

Oui, ce clergé fut vraiment le sauveur du Canada français. A partir du moment où par le sort des armes nous avons été séparés de notre mère patrie, la France, pour être confiés à d'autres souverains, les prêtres se sont attachés avec plus d'amour à notre peuple si digne de sympathies.

On a vu immédiatement après la cession du pays à l'Angleterre des nobles et des riches quitter le Canada pour retourner dans leur pays d'origine. Mais a-t-on vu le clergé repasser les mers pour chercher une vie plus agréable et plus commode? — Non, certes. — Les prêtres n'ont pas abandonné les sanctuaires où ils avaient reçu l'onction sacerdotale. Ils ont gardé leur poste au milieu de nos colons délaissés. Ils se sont attachés à ces familles appauvries et décimées par la guerre, pour les consoler, les éclairer par leurs conseils et les conduire à travers les plus angoissantes difficultés vers leur glorieuse destinée.

Compagnon assidu du pionnier dans ses nouveaux établissements, le prêtre a partagé avec lui le pain de la misère, souffert les privations inséparables des premiers défrichements, demeurant toujours le guide éclairé qui a prémuni son peuple contre les erreurs modernes et lui a conservé la foi et la piété de ses aïeux.

C'est une transition difficile que de changer de souverain et de passer sous une domination étrangère. Cette époque critique et dangereuse est souvent marquée par des troubles, des insurrections, des révoltes suivies de répressions sanglantes.

Le Canada français a échappé à ces horreurs grâce à la direction ferme et prudente de ses évêques et de ses curés.

Et d'abord, le clergé de Québec par sa sagesse et sa fermeté a conservé le Canada à l'Angleterre. Car, d'accord avec le peuple loyal et intelligent qu'il dirigeait, il a refusé les invitations de la république voisine qui sollicitait les Canadiens à se jeter dans son sein, pour jouir de son indépendance et de ses libertés.

Ensuite, le clergé du Manitoba, au siècle dernier, a conservé cette province au Canada. Car, par ses conseils et son action discrète il a encouragé la population du pays, et en particulier nos braves métis, à rejeter les avances offertes par nos voisins des Etats-Unis, si fiers de leur drapeau étoilé, symbole pour eux de progrès, de gloire et de prospérité. Mais le clergé a fait constamment son devoir et les étoiles tomberont du ciel avant qu'il soit parjure à son Dieu et déloyal à sa patrie.

Ainsi, des services éclatants ont été rendus à nos souverains par le clergé catholique toujours fidèle à l'Evangile qui commande de rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Cette noble conduite du clergé méritait une reconnaissance durable. Malheureusement la mémoire des bienfaits n'est pas de longue durée même chez les chefs politiques.

Il nous est arrivé dans le gouvernement des hommes qui, comme autrefois les successeurs des Pharaons en Egypte, n'avaient pas connu Joseph, c'est-à-dire notre clergé, sauveur du pays dans des temps troublés. Aussi, tout comme autrefois les enfants d'Israël, nos compatriotes virent leurs services oubliés, leurs droits méconnus, leur langue méprisée et leur religion proscrite.

Dans ces conjonctures difficiles notre clergé contemporain, marchant sur les traces de l'ancien se montra pour le peuple un guide noble et intelligent, qui sut remplir son devoir, subir la contrainte de la force, mais jamais ne s'abaissa jusqu'au servilisme, pourvoyant ainsi à son honneur et à celui de ses maîtres oublieux des limites de leur autorité.

Oui, le clergé fut vraiment le sauveur des Canadiens-Français. Et ce clergé, mes frères, ce sont vos fils, ce sont vos frères; ce clergé il tient à vos familles par les liens du sang. Ce clergé, c'est vous-mêmes par la communauté d'action et de sentiment. Car, au Canada, le clergé et le peuple ne sont pas deux classes séparées, rivales et opposées. Ils se compénètrent mutuellement, se comprennent et marchent de concert. Le clergé est au milieu du peuple et en contact intime avec lui pour l'éclairer de la sagesse surnaturelle qu'il reçoit d'en haut.

Dieu est vraiment descendu au milieu de son peuple dans la personne de ses prêtres; Il a infusé dans les coeurs consacrés de ses ministres un amour capable des plus grands sacrifices pour les âmes confiées à ses soins.

Mais l'amour appelle l'amour. Aussi le peuple canadien répondit à l'affection de ses guides spirituels par un attachement sincère et une confiance filiale. Ses aspirations d'ailleurs et sa sagesse naturelle pressentaient les décisions que ses prêtres et ses évêques méditaient dans l'étude, la prière et le recueillement au pied des autels. Ce peuple s'éleva tout naturellement à la hauteur de sa tâche de pionnier du sol, de porte-drapeau de la civilisation et d'apôtre de la vraie religion.

Quelle jouissance d'exercer le ministère sacré dans une population vraiment chrétienne! "Après tout," disait Monseigneur Langevin de mémoire chérie, "malgré les croix inséparables du ministère sacré, je ne crois pas, qu'en somme, il existe au monde un autre peuple qui ait donné plus de consolation au coeur du prêtre que le peuple canadien-français."

* * *

Le digne et bien aimé successeur de cet archevêque au grand coeur est aimé des mêmes dispositons.

Monseigneur, que votre Grandeur me permette de rappeler aujourd'hui les sentiments qu'elle a exprimés en recevant la dignité archiépiscopale: — "La charge est lourde, disait votre Grandeur, et le ministère redoutable; je suis résigné à l'exercer où Dieu le voudra, mais c'est un adoucissement pour moi de rester au milieu des miens, au milieu de mon peuple chéri."

Dieu avait choisi pour son diocèse de St-Boniface celui qui était déjà par nature et par l'inclination le plus disposé à l'aimer et le mieux préparé à le conduire avec prudence.

C'est avec joie que Votre Grandeur honore aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination d'un condisciple actuellement curé de la cathédrale. Tous deux autrefois amis de collège, élevés aujourd'hui à différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique, vous continuez toujours à marcher ensemble dans la maison du Seigneur: **"in domo Dei ambulavimus cum consensu"** (Ps

Membres dignes de l'éminent clergé de l'Eglise de St-Boniface, mère des Eglises de l'ouest, vous poursuivez les grandes oeuvres commencées depuis un siècle par vos illustres devanciers.

Une brillante couronne de condisciples entoure le digne prêtre objet de cette fête. **Et l'Alma Mater** de ces anciens élèves, si distingués par leur science et leur piété, se réjouit de la fécondité de ses oeuvres.

Il y a un temps pour la douleur et un temps pour la joie, dit l'Ecriture Sainte. Eh bien, aujourd'hui, c'est un jour de fête et de réjouissance.

Réjouissez-vous donc aujourd'hui, mes frères, d'avoir au milieu de vous un digne représentant de ce clergé paroissial remarquable par son dévouement, sa science et sa vertu. Le zèle de votre bien-aimé curé s'exerce avec discrétion et son mérite se voile de modestie.

Il faut cependant aujourd'hui, pour la satisfaction de ses confrères et de ses paroissiens, faire violence à sa réserve. Il permettra donc à son ancien professeur, qui, autrefois, dans ses leçons, éprouva son humilité pour son propre bien, il me permettra, dis-je, de l'éprouver encore aujourd'hui pour le bien des autres.

Il y a vingt-cinq ans, dans la paroisse de St-Joseph, le digne prêtre que nous fêtons aujourd'hui, après avoir été choisi intelligemment et protégé par un curé suivant le coeur de Dieu, recevait l'onction sacerdotale des mains de Monseigneur Grandin, illustre missionnaire, oblat de Marie Immaculée.

St-Léon de Lirgar d'abord, puis Brandon et St-Adolphe profitèrent des fruits de son ministère et de sa piété solide et sincère. St-Félix de Dunrea le garda douze ans, et sut apprécier la sagesse de son administration, comme son tact et son habileté dans le gouvernement des hommes. Après un court séjour à Somerset il fut nommé curé de Ste-Anne-des-Chênes, qui le laissa partir à regret après cinq ans pour la cure plus importante de St-Boniface.

Chacun des changements fut un deuil pour la paroisse qu'il quittait et une fête pour celle que le recevait.

Aujourd'hui, toutes ces paroisses se réjouissent avec lui à l'occasion de ce glorieux anniversaire.

* * *

Réjouissez-vous donc, bien aimé confrère et digne curé de cette cathédrale, en vous rappelant les joies de votre ordination sacerdotale, et les mérites précieux de vingt-cinq ans de prêtrise. Chantez aujourd'hui avec allégresse: "Il est juste de rendre grâces au Seigneur. — **Vere dignum et justum est**". Et nous chanterons dans notre coeur, nous aussi, l'hymne de la reconnaissance pour tout le bien accompli dans les âmes par votre piété. Que le bon Dieu prolonge encore l'exercice de votre ministère longtemps, jusqu'aux noces d'or et au delà.

C'est la grâce que je vous souhaite avec la bénédiction de Monseigneur.

EVANGILE

Ier DIMANCHE DE L'AVENT

(S. Luc, XXI, 25-33.)

En ce temps-là Jésus dit à ses disciples: Il y aura des prodiges dans le soleil, la lune et dans les étoiles; sur la terre, les peuples seront dans la consternation par le trouble que causera le bruit de la mer et des flots; les hommes sècheront de frayeur, dans l'attente des maux dont le monde sera menacé: car les vertus des cieux seront ébranlées. Alors ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande majesté. Or, levez la tête et regardez, parce que votre délivrance approche. Il leur proposa ensuite cette comparaison: Considérez le figuier et les autres arbres: lorsque leurs premières feuilles paraissent, vous jugez que l'été n'est pas éloigné. Ainsi, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de Dieu est proche. Je vous dis en vérité que cette génération ne finira point, que tout cela ne soit accompli. Le ciel et la terre passeront; mais mes paroles ne passeront point.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S. Boniface, Man.

Celui qui tue son père est un parricide. Celui qui tue son frère est un fratricide. Celui qui tue son beau-frère, qu'est-il? — Un insecticide, car il tue l'époux de sa soeur.

En Province

STE-ROSE DU LAC

Nous rappelons aux membres de la Société d'Agriculture de Ste-Rose, que la réunion annuelle aura lieu samedi, le 7 décembre à 3 heures de l'après-midi. A cette réunion le secrétaire donnera le compte rendu des recettes et dépenses de l'exercice 1919. On procèdera également à la nomination des nouveaux directeurs pour l'année 1920. Le bureau actuel engage vivement les fermiers à venir en grand nombre à cette réunion.

Le comité d'amusements de Ste-Rose a le plaisir d'annoncer au public qu'il commencera, le lundi, 15 décembre sa série de soirées théâtrales. Il espère que chacun aura à coeur d'être présent à ces comédies, qui il n'en doute pas, seront très goûtées.

Que chacun se le dise? et que tout le monde vienne passer le 15 décembre quelques heures de folle gaieté, en venant entendre: "Le Cavalier Picche" et la pièce canadienne "L'auberge du Lime rc3". De beaux morceaux de musique, exécutés par nos artistes, complèteront cette soirée.

Ainsi donc, jeunes gens et jeunes filles, n'oubliez pas le 15 décembre.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.

STE-GENEVIEVE

Dimanche dernier, le 16 courant, après vêpres il y a eu une assemblée des Patrons de la Fromagerie Ste-Geneviève, chez M. A.-W. Dumaine, fromagier et secrétaire, afin de faire connaître le rapport des Vérificateurs. Voici ce rapport qui a été adopté unanimement par l'assemblée.

Ouverture de la fromagerie: mai 8, 1919; fermeture, octobre 11. 121 jours d'ouvrage. Lait reçu 293,671 lbs. ou 2727 lbs. par jour. 28,193 lbs. de fromage ont été fabriquées avec ce lait, c'est-à-dire que 10.41 lbs. de lait ont donné une livre de fromage. Argent reçu $7,558.97, soit 26.81 par livre de fromage. Les dépenses de fabrication et d'administration ont été de $1,298.60. On a payé aux patrons $6,259.56 pour 293,671 lbs. de lait soit $2.135 par 100 lbs. de lait. Total des recettes: $7,558.64, total payé $7,555.16, balance en main $0.48. Nombre de patrons 21. Par suite des nombreux désavantages de la saison qui ont beaucoup influé sur la quantité et la qualité du lait, la moyenne par vache n'est pas aussi élevée qu'elle devrait être, c'est-à-dire $48.12 par vache, mais quelques patrons ont un retour plus élevé. Ainsi, M. Desrosiers a reçu $62.63 par vache; M. A. Légal $53.41; M. A. Parent $53.64; ainsi il ne faut pas trop se baser sur la moyenne.

Ce rapport ayant été adopté, l'assemblée a voté des remerciements à tous les officiers qui ont eu la direction cette année. M. Norbert Saltel, Président, MM. Jean Barras et A. St-Laurent Directeurs, M. A.-W. Dumaine, fromagier et secrétaire; M. A. Légal vendeur; MM. B. Ledet et D. Guichon vérificateurs. Au revoir à l'année prochaine.

Un intéressé.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.

SAINTE-AMELIE

Les Quarante Heures ont eu lieu dans notre paroisse les 2, 3 et 4 novembre dernier.

Toutes les familles y étaient représentées par un membre ou moins des leurs, et presque tous se sont approchés des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Etait de passage parmi nous à cette occasion, le Rév. Père Bolin, O.M.I.

Notre bazar au profit de l'Eglise a été un véritable succès. On ne saurait se rendre compte de l'effort surprenant qu'a dû faire une poignée de familles, pour en arriver à un si beau résultat. En effet nous avons la ferme conviction que la tempête du 10 qui faisait rage au dehors a empêché un grand nombre de gens du loin et des paroisses environnantes de se rendre à la dernière veillée.

Voici la liste des noms des heureux gagnants:

Madame Z.-H. Rhéaume, Ste-Rose du Lac, service de toilette émaillé; Mlle Marguerite Boudreau, robe de voiture en fourrure; M.-E. Dupras, service à thé en porcelaine; M. Noé Denis, secrétaire en chêne; deux magnifiques grottes de Notre-Dame de Lourdes; l'une gagnée par Mme Geo. Baird, Winnipeg, et l'autre par Mlle Antoinette McDougall; Couteaux et fourchettes en argent gagnés par Mme Jules Collamaerts etc.

A toutes les charitables personnes tant de Ste-Amélie que des autres paroisses qui ont bien voulu nous encourager de leur présence et de leurs offrandes nous disons un sincère merci. Aux deux demoiselles candidates qui n'ont épargné ni fatigues, ni soucis pour arriver à un si heureux résultat, merci! merci! et nos plus sincères félicitations.

* * *

La semaine dernière trois jeunes gens de notre paroisse se sont choisi dans Sainte-Amélie même, la compagne avec laquelle ils parcouront le dur chemin de la vie. Ce sont M. Francis Vandenbosch qui prenait pour épouse Mlle Rachel Buyse; puis M. Antoine Berthelette qui unissait sa destinée à Mlle Cordélia Langlois; enfin M. Maurice Croeyveldt qui épousait Mlle Rosalie Groenenshield.

Aussi promesse de mariage entre M. Edouard Soucy et Mlle Amélie Morjaux.

Je me suis laissé dire que plusieurs autres se préparaient à faire la même chose. Je leur souhaite à tous bonne chance et beaucoup de prospérité.

* * *

M. et Mme Philipps ont l'honneur de faire part de la naissance d'une fille.

Amélie.

CAYER—GUYNEMER

Lundi le 10 novembre était jour de fête! Trois mariages eurent lieu ce jour-là. M. Louis Lussy et Mlle Albertine Neault; M. Frank Fitzpatrick et Mélanie Zastre; M. Charles Beaulieu et Marie Schmit.

* * *

M. Charles Beaulieu devient résident dans notre mission. Encore quelques familles semblables à la sienne et nous aurons une paroisse. Puisque la population catholique se chiffre déjà plus de 250.

Ceux qui ont l'intention de s'établir sur des home-steads trouveront ici encore des terres à prendre. Pourquoi aller s'établir au milieu des étrangers, comme quelques-uns le font, mettant ainsi leur religion et leur langue en danger.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le 11 courant, dans la personne de M. Octave Cinq-Mars, s'éteignait l'un de nos meilleurs citoyens. C'est à l'âge de 56 ans et 3 mois que Dieu a permis à la mort de l'arracher à sa famille pour le transplanter dans son paradis. Les desseins de la Providence, quelque cruels qu'ils nous paraissent parfois, sont toujours adorables. La famille éplorée l'a bien compris et a su répondre à l'épreuve qui vient de la frapper par un généreux "Fiat". Mais la résignation laisse de la marge à la douleur et au regret, et c'est encore le cas de la famille Cinq-Mars. Elle ne peut oublier si vite celui qui fut époux fidèle et dévoué ou père tendre et affectueux; et comme pour montrer qu'elle s'intéresse aussi au bonheur d'outre-tombe de son cher disparu elle sollicite en sa faveur, de la part de tous ceux qui liront ces lignes, l'aumône d'un "De Profundis".

Les funérailles eurent lieu jeudi, le 13. M. le Curé Jolys officiait, assisté du Rév. P. Houle, d'Otterburne, et de M. l'abbé Chamberland de Saint-Pierre, comme diacre et sous-diacre. L'Eglise paroissiale était presque aussi remplie qu'aux jours de dimanches, preuve tangible de l'estime générale dont jouissait M. Cinq-Mars. Plusieurs amis de la famille, venus de Saint-Boniface et d'ailleurs, tinrent à lui donner une dernière marque de sympathie en venant accompagner sa dépouille mortelle jusqu'au champ du repos. Les élèves des écoles du village assistèrent au service funèbre. La Rév. Soeur Marie Saint-Luc, du Couvent de Fannystelle, fille du défunt, et la Rév. Soeur Marguerite Marie, supérieure de la communauté d'Otterburne étaient aussi du nombre des assistants. Les orgues pleurèrent sous la main habile du Rév. Frère Michel; à l'Offertoire, le Rév. Frère Poul, de sa voix sympathique, entonnant un cantique "ad hoc" où il mit toute son âme, se fit le porte-voix du défunt, implorant un souvenir pieux de ses amis de la terre. Ceux-ci semblèrent si bien répondre à l'appel, l'office terminé, on crut entendre un léger bruissement d'ailes d'âme qui monte au ciel.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte et pour prier pour lui son épouse et cent enfants outre de nombreux amis de qui il attend aussi un appréciable secours.

De nombreux témoignages de sympathies furent offerts à la famille affligée. Des bouquets spirituels furent reçus de plusieurs amis locaux ainsi que de M. l'abbé Poitras, de Fannystelle, des communautés de Saint-Pierre, de Saint-Boniface, de Saint-Charles et de Fannystelle.

La famille Cinq-Mars offre à tous ses remerciements sincères.

LAURIER

M. J.-A. Brunet représentant de la maison J.-O. Brunet de Montréal, était la semaine dernière de passage parmi nous. Cette maison fit de nombreuses ventes de monuments funéraires dans notre paroisse l'été dernier et parait avoir donné entière satisfaction à tous.

* * *

La Présidente des Enfants de Marie, Mlle G.-S. Trottier est à peindre un coussin qu'elle fera tirer au profit de cette Congrégation. Le prix des billets sera de 50 centins. Nous espérons qu'elle vendra bon nombre de billets.

* * *

La boite de pommes qui a été donnée par Mme. A.-A. Trottier a été gagnée par M. Pagés et le couvre-pied donné par Mme. A. Pepin, a été gagné par Mme. A.-A. Trottier.

* * *

Sans doute que l'exemple que donnent ces personnes sera suivi par beaucoup d'autres. Notre église agrandie il nous faut maintenant la garnir. Nous devons aussi le faire avec orgueil, nous ne pouvons pas comme les années précédentes avoir de ces parties de cartes qui nous permettaient de se voir, se connaitre et s'entendre.

D'urgence il nous a fallu céder notre local, où nous pouvions nous réunir. Il ne faut pas pourtant s'endormir. Que pensez-vous d'un pâtinoir?

Qu'on prenne des abonnements, ceci nous assurera les moyens d'en faire un beau. Qui refuserait un abonnement de cinq piastres pour l'hiver. En avant les jeunes gens faites-nous un joli patinoir, et pour votre compensation vous verrez les joues des jeunes filles devenir du plus beau rouge naturel s'il vous plait, puis nous aurons durant l'hiver une ou deux mascarades comme nous en avons eues avant la guerre, ce serait gentil n'est-ce pas cela? A l'oeuvre alors.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Dimanche dernier, le 16, tout l'élite de Sainte-Rose était réunie chez M. Em. Béasse à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mariage de ce dernier, et du mariage de son fils M. Albert Béasse. Un superbe, diner fut servi sous le toit paternel. M. le curé Beauregard présidait; en termes éloquents il souhaita la bienvenue aux nouveaux époux; ensuite il fit revivre parmi les invités les premières années que M. Em. Béassé passa à Sainte-Rose, car ce dernier est un des premiers pionniers de notre paroisse, et M. le Curé fit des voeux de prospérité et de bonheur pour M. et Mme Em. Béasse, et leur fils M. A. Béasse. Le soir une magnifique soirée fut donnée, toute la jeunesse de Sainte-Rose s'y était donné rendez-vous.

De magnifiques cadeaux furent donnés aux nouveaux époux. La mariée portait une ravissante toilette en guipure blanche brodée, garni de vison. Il y eut chants, déclamations et jeux. On s'amusa ferme jusqu'au petit jour et chacun se retira enchanté de la soirée.

* * *

M. et Mme L. Bourdin de Laurier font part à leurs amis de la naissance d'un fils qui porte les noms de Jean-Charles-Henri. Parrain et marraine M. et Mme Albert Béasse de Sainte-Rose.

TRANSCONA

Comme contribuable j'ose demander à tous nos amis de Winnipeg, de Saint-Boniface et d'ailleurs, qui ont des intérêts dans la ville de Transcona de bien vouloir nous aider par leur vote à nos élections municipales qui auront lieu le 28 nov. vendredi, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Il n'y a cette année que l'élection d'un nouveau maire.

Pour le bien de la Ville, sa prospérité, et ce qui n'est pas à dédaigner pour l'influence des nôtres dans les usines de Transcona, nous sollicitons les suffrages des intéressés en faveur de M. W.-J. Amor, surintendant.

La position qu'il occupe dans les usines est une preuve de ses capacités en fait d'administration. S'il est élu maire, nous espérons tous que sous peu par sa grande influence auprès des autorités il réunira Transcona à Saint-Boniface et Winnipeg par un Tramway Electrique tant désiré par tous les contribuables qu'ils soient résidents ou non. Nous comptons sur vous; aidez-nous. Soyons patriotes.

N. B.—M. Ph. Chuta de Norwood veut bien se charger d'amener en auto, autant de votants que possible pendant toute la journée du 28 nov.

Ce sera alors facile. Merci.

Contribuable.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.

DUNREA, MAN.

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas; la semaine dernière nous nous réjouissions du succès de notre bazar, et cette semaine nous pleurons le départ de notre dévoué docteur Roy, qui est parti mardi dernier pour s'établir à Sainte-Agathe.

A l'occasion de ce départ, un grand nombre d'amis accompagnés de M. le curé se réunissaient chez M. Arthur Parent, pour présenter à ce cher docteur, leurs voeux et souhaits.

Une chaleureuse adresse lui fut lue et on lui présenta une jolie bourse contenant la somme de $50.00 en or. Le docteur répondit en termes émus et choisis dans lesquels il exprima sa reconnaissance et son regret de nous quitter. Ensuite un banquet fut servi auquel tous firent honneur. Toutes nos félicitations à la famille Parent, qui n'a rien épargné, ce banquet était un réel festin.

Le reste de la soirée s'est passé agréablement. Il y eut de beaux chants et de la belle musique, et la musique "Jazz" chose peu commune en campagne fut exécutée magistralement.

Et voilà que vous êtes parti docteur et tout est triste à Dunrea.

Comme vous nous manquez et comme un glas, nous n'entendons que cette question de notre incrédulité: "Le Docteur, est parti?" et c'est tout, nous n'en disons pas plus de peur de troubler notre chagrin.

Vous les heureux de Sainte-Agathe, qui ne vous doutez peut-être pas ce que c'est que d'avoir le docteur Roy parmi vous, vous direz peut-être, lisant ces quelques lignes "Ah! c'est d'un ami! Oui, sans doute, car le docteur Roy n'a laissé ici que des amis, et quand vous aurez connu cet homme humble et dévoué dont la science fait des miracles vous comprendrez alors la douleur que son départ a causée parmi nous.

Un ami.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.

EGLISE DU SACRE COEUR

Unique paroisse à Winnipeg pour tous les Canadiens-français et tous ceux de langue française. Heures des offices le dimanche.

Messe à 7.30 a.m.; messe à 9 a.m.; grand'messe à 10.30 a.m. Chapelet et bénédiction à 7.30 p.m.

Heures des offices sur semaine. — Messe à 6.45 a.m.; messe à 8.30 a.m.

Confessions. — 1o Avant toute basse messe; 2o Les samedis, de 4 h. à 6 h., et de 8 h. à 9 h., ainsi que la veille des premiers vendredis du mois.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé.
R. P. J. Thérien, O.M.I., vicaire.

Pour tous renseignements pouvant être utiles aux nouveaux arrivants, s'adresser au Presbytère: 597 Ave McDermot. Tél. Garry 2384.

LE GOUT DU LAIT

Le nombre des beurreries qui ramassent ou qui reçoivent de la crème de petits séparateurs au lieu d'écrémer elles-mêmes le lait, augmente de plus en plus au Canada. Les cultivateurs y trouvent leur avantage. Ils ont toujours pour l'alimentation de leurs bestiaux, du lait écrémé à l'état frais; ils évitent les risques de contamination que fait toujours courir à leurs troupeaux l'emploi de lait écrémé provenant de fermes étrangères; enfin, ils bénéficient d'une réduction des frais de transport et très souvent d'une réduction des frais de fabrication du beurre.

La crème qui a été séparée à la ferme peut être livrée à la beurrerie en aussi bon état que le lait. C'est tout simplement une question de soin dans le traitement de la crème sur la ferme et de livraison à intervalles siffisamment rapprochés. Ceci regarde le patron.

Toutes les autorités en industrie laitière admettent que la crème livrée à la beurrerie à l'état frais donne un meilleur beurre que la crème sure ou caillée. On sait aussi que les mauvaises odeurs présentes dans le lait ou la crème se retrouvent généralement dans le beurre.

Que l'on fasse l'écrémage à domicile, au moyen du petit séparateur, ou que l'on apporte le lait entier à la beurrerie ou à la fromagerie, les mêmes précautions sont nécessaires, si l'on veut que le produit ait un bon goût. Voici les précautions essentielles:—

Aliments qui gâtent le goût du beurre et qui ne devraient pas être donnés aux vache laitières.

1. Navets et tiges de navets.
2. Navette ou seigle.
3. Ensillage gâté.
4. Poireaux, échalottes, oignons, ou pommes en grandes quantités.

Autre cause de mauvais goût dans la crème.

1. Malpropreté du pis ou des trayons des vaches au moment de la traite.
2. Malpropreté des étables dans lesquelles on fait la traite.
3. Emploi de seeaux malpropres, en bois, galvanisés ou rouillés.
4. Séparation du lait à l'étable.
5. Mauvais nettoyages des centrifuges.
6. Conservation de la crème dans la cave ou dans des endroits où se trouvent des racines ou des légumes.
7. Conservation de la crème pendant plusieurs jours à une température de plus de 55 degrés.
8. Abreuvage des vaches dans les marais stagnants ou dans les eaux des cours de ferme.

Conditions nécessaires à la production d'une crème à bon goût.

Eau pure.— Les vaches doivent constamment avoir à leur disposition de l'eau pure en abondance. Quand elles sont obligées pour s'abreuver de boire l'eau des marais, des étangs boueux, des cours d'eau stagnants ou des fossées souillés par des détritus animaux en décomposition ou par leur propres déjections, leur santé est toujours en danger et, quand les vaches ne sont pas en bonne santé, il leur est impossible de donner du lait de bonne qualité. En outre, la boue, souvent pleine de germes nuisibles, qui se ramasse sur les cuisses, les flancs et le pis des vaches, et qui tombe dans le lait au moment de la traite, est une source directe d'infection.

Sel.— Les vaches qui ont du sel à leur lisposition en tous temps se tiennent en meilleure santé et donnent plus de lait que les vaches qui ne reçoivent pas de sel du tout, ou qui en reçoivent à intervalles irréguliers seulement. En outre, la crème provenant de leur lait a un meilleur goût et se conservent plus longtemps.

Traite.— L'étable doit toujours être propre, mais surtout au moment de la traite. A ce moment, il ne devrait y avoir aucune poussière dans l'atmosphère de l'étable. Il faudra brosser soigneusement les trayons, le pis et les flancs des vaches avant la traite. Pour recevoir le lait, on ne devrait employer que des seaux (chaudières) en fer-blanc, reluisant et propres. Les seaux galvanisés sont difficiles à nettoyer, et on a souvent retracé l'origine de mauvaises saveurs à leur emploi.

L'écrémeuse centrifuge à bras (ou petit séparateur)

L'écrémage au séparateur à bras est, au point de vue de la sûreté et de l'efficacité, le meilleur procédé que l'on puisse employer sur la ferme. Bien conduits, presque tous les séparateurs que l'on trouve dans le commerce font un travail efficace.

Fonctionnement et soin du séparateur.— La machine doit fonctionner sans secousse. Ceci est très important. Toute trépidation ou toute secousse du séparateur pendant l'écrémage causera une perte de gras dans le lait écrémé. On ne devrait se servir pour le huilage que l'huile spéciale à séparateur, et il est bon de faire un écrémage, une fois toutes les trois semaines environ, en se servant de pétrole (huile de charbon) sur tous les coussinets.

Trois choses sont à observer dans l'écrémage: '1' Le séparateur doit marcher à la vitesse nécessaire. S'il va trop lentement, on perd du gras dans le lait écrémé. '2' Le débit du lait, à l'entrée dans la machine, doit être uniforme. '3' Le température du lait ne doit pas être inférieure à 90 degrés; le meilleur moment pour séparer est donc immédiatement après la traite. De même une basse température peut aussi causer une perte de gras dans le lait écrémé. Plus le lait passe vite dans le séparateur, moins la séparation est complète, et plus la crème est claire. Les patrons nous posent souvent cette question: Pourquoi l'épreuve de ma crème donne-t-elle des résultats si variables? Quand on sait que la rapidité de la machine, le débit du lait et la température du lait affectent l'épreuve de la crème, on n'a plus de peine à comprendre pourquoi cette épreuve varie dans de telles proportions. (Voir circulaire No 14). Un écart dans l'épreuve ne veut pas toujours dire que le patron perd du gras. Dans toute machine il y a un appareil que permet de régler le débit de la crème. Généralement, cet appareil consiste en une vis placée à l'orifice de sortie de la crème. En serrant cette vis on obtient une crème plus riche; en la desserrant, la crème est plus claire.

Après chaque écrémage, toutes les parties du séparateur qui sont venues en contact avec le lait et la crème doivent être lavées dans de l'eau tiède, à laquelle on a ajouté une petite quantité de soda à laver, ou d'autre poudre à nettoyer, puis bien ébouillantées à l'eau chaude.

Où mettre le séparateur?— Dans quelques cas, le séparateur est placé près de l'étable à vaches. Cet endroit peut offrir certaines commodités, mais il ne saurait convenir pour une opération aussi délicate que l'écrémage du lait, à moins d'être isolé du reste de l'étable par une cloison, de manière à former une chambre spéciale, où les odeurs et la poussière de l'étable ne peuvent pénétrer. Cette chambre devrait être munie d'un plancher de ciment, facile à nettoyer.

Autour de la Ferme



LE LOGEMENT DES PORCS EN HIVER.

La première chose que l'on demande aux bâtiments qui doivent loger les porcs en hiver c'est qu'ils soient secs. La chaleur et la ventilation sont également des facteurs importants, mais l'absence d'humidité est une condition essentielle. Les bâtiments chauffés par la chaleur des animaux sont très sujets à contenir une quantité excessive d'humidité, parce que leur chaleur vient principalement de la respiration des animaux, qui est chargée d'humidité. Or une atmosphère trop chargée d'humidité est mauvaise pour tous les animaux, mais surtout pour les cochons qui sont plus sujets que les autres bêtes aux rhumatismes et à tous les désordres résultant de l'humidité.

Il serait impossible, dans un article aussi sommaire, de traiter tout au long de la construction de la porcherie, nous ne pourrons que donner quelques points essentiels. Le plancher de ciment est le plus hygiénique et le plus durable, mais un porc ne doit jamais se coucher sur un plancher de ciment. Il faut un lit plate-forme, élevé d'un pouce ou deux audessus du ciment, ou ayant deux étages, avec passerelles montant jusqu'au dortoir. N'employez pas de ciment pour les murs de la porcherie. Il rend le bâtiment humide. Les murs de bois, bien calorifugés au moyen de papier et de matelas d'air, sont les meilleurs. Il faut du soleil à flots, tombant directement sur le lit, pour tenir la litière sèche et saine, mais sans excès de châssis cependant, car dans ce cas le bâtiment serait trop difficile à chauffer et deviendrait humide. Le plafond d'une porcherie ne doit pas être élevé. Une porcherie à plafond bas se réchauffe plus vite et s'aère mieux. Il faut installer un bon système de ventilation comme le système Rutherford, mais un grenier rempli de paille avec un plafond latté peut prendre la place des conduits de sortie.

Hivernement dans les meules de pailles.—*Si la paille abonde, on peut très bien hiverner les porcs dans une grande meule de paille. On dépose la paille au cours du battage sur un groupe d'arbrisseaux des chevaux de bois, une clôture ou d'autres obstacles qui forment un vide au centre de la meule et une sortie. Les cochons se creusent des nids autour de cette galerie intérieure.*

Si la paille est rare, inutile d'en employer autant. Un emplacement peut être entouré d'une clôture et recouvert de perches, on l'entoure d'une deuxième clôture à au moins six pieds de distance. On remplit alors de paille l'espace entre les deux clôtures et on empile de la paille par-dessus l'abri. Un passage tortueux, à l'extrémité sud, permettra aux porcs d'entrer et de sortir sans que l'intérieur de la loge soit exposé à un courant d'air trop direct.

Hivernement en cabanes.—*Les porcs peuvent fort bien être hivernés dans les cabanes ordinaires employées pour les abriter sur le pacage l'été. Il vaut mieux ne pas mettre de planchers dans ces cabanes lorsque l'emplacement est bien égoutté et le climat sec. En fouillant le sol, les cochons se font un lit chaud et excellent de poussière fine. Les planchers à quelque hauteur du sol sont froids à cause des courants d'air qui circulent par-dessous et deviennent imprégnés de l'urine des porcs, à moins que la litière ne soit fréquemment renouvelée. Il est indispensable cependant de mettre un plancher de bois dans les endroits plats et dans les climats humides, où la terre serait boueuse. Partout où on le fait, les cabanes doivent être bien renchaussées de terre ou de fumier pour que l'air ne puisse circuler sous le plancher, et l'on fournit de la litière sèche au besoin. Les cabanes ordinaires en forme d'A, à bon marché et faciles à construire, ont donné de très bons résultats à Brandon. Une cabane à parois droites et à couverture en bardeaux, dure plus longtemps, mais elle coûte beaucoup plus cher. Deux ou plus de ces cabanes peuvent être mises en une rangée et l'espace entre elles se remplit de paille. Il faut empiler de la paille contre les côtés des deux cabanes à chaque bout de la rangée. Il est bon d'empêcher les cochons de toucher à cette paille, car ils la fouleraient et l'emporteraient dans leurs cabanes. Il suffit pour cela d'une longueur de fil de fer. Les truies portières que l'on hiverne dans les abris de ce genre résistent mieux à l'hiver que dans les porcheries les plus élaborées, et sont obligées de sortir pour prendre leur nourriture, ce qui est pour elles un bon exercice, et leurs logements sont toujours secs. Elles donnent des portées plus nombreuses et plus vigoureuses que les truies hivernées dans des quartiers limités, quelque confortables que soient ces derniers.*

W. C. McKILLICAN,
Régisseur, ferme expér. de Brandon, Man.

LE SOIN DES POULAINS EN HIVER.

On n'apprécie pas assez l'importance de bien soigner les poulains le premier hiver. C'est pendant la première année que le poulain atteint la moitié du poids qu'il doit avoir un jour, et trop souvent, pendant cette première année, les organes digestifs sont abîmés par une alimentation peu judicieuse et la valeur de l'animal est réduite permanemment. Trop souvent également à cette époque on néglige de soigner les pieds et de faire prendre aux poulains suffisamment d'exercice.

L'énergie chevaline sera, pendant encore quelque temps du moins, la force motrice principale pour les cultivateurs de l'Ouest et c'est dans les provinces de l'Ouest que ces chevaux devraient être élevés.

Il faut—et ceci est essentiel—donner aux poulains l'occasion de devenir des chevaux gros, forts, utiles, rendant un maximum de services. Le choix des reproducteurs vient en premier lieu, mais le soin et l'alimentation suivent de près. Les aliments que l'on trouve dans l'Ouest sont de nature à former des animaux puissants, à bonne ossature; on n'a pas l'habitude de cultiver de la luzerne et des navets pour les poulains, mais rien ne s'oppose à ce qu'on les produise sur toutes les fermes dans ce but.

La luzerne ajoutée aux fourrages généralement disponibles apporte de la variété à l'alimentation et les navets y ajoutent de la succulence. La luzerne, le foin de prairie, les gerbes d'avoine fournissent les gros fourrages, et l'avoine et le son, avec un peu de farine de graine de lin, font une bonne moulée. La luzerne, le son et l'avoine sont tous riches en protéine, l'élément formateur de muscles, si essentiel pour la croissance des jeunes animaux.

Nous recommandons la ration quotidienne que voici, avec les modifications que peut exiger la capacité du poulain: cinq livres de foin de luzerne, cinq livres de foin de prairie et une gerbe d'avoine, cinq livres d'avoine et une de son. Si l'on a des navets, une petite quantité donnée tous les jours aidera à tenir les animaux en bonne santé. La ration de fourrages et le grain devraient être divisés au moins en trois repas par jour et les jeunes animaux devraient avoir de l'eau à leur disposition ou devraient être abreuvés avant les repas.

Il est nécessaire de fournir aux animaux un bon râtelier et de les protéger contre les courants d'air. Cependant les bâtiments doivent être bien ventilés pour enlever l'excès d'humidité de l'atmosphère. Les poulains profitent toujours mieux lorsqu'ils sont en liberté, plusieurs ensemble du même âge, dans une loge, que lorsqu'ils sont attachés. Lorsque la température n'est pas trop rigoureuse une heure d'exercice par jour en cour tiendra les membres en bon état. Il est parfois nécessaire de rogner les pieds, et il faut surveiller pour prévenir la vermine. On sera largement rémunéré des bons soins donnés à cette période critique de la vie du poulain; l'animal se développera mieux, non seulement la première année, mais aussi les années suivantes, et il aura plus de valeur, une fois développé.

MILTON-J. TINLINE,
Régisseur, station expérimentale, Scott, Sask.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.

PLUS JAMAIS DE BOISSON FORTE DANS L'ONTARIO

Toronto, 19. — Le "Star" dit aujourd'hui en Premier-Toronto que les anti-prohibitionistes feraient bien mieux d'abandonner l'espoir d'avoir jamais de succès en Ontario.

"C'est plus que futile, c'est une certaine fatalité qui attend les efforts pour battre le gouvernement Hearst et ils ont vu se lever une administration des Fermiers Unis plus fortement prohibitioniste que toutes celles qui l'avaient précédée. Non seulement ça, mais les adversaires de la prohibition en critiquant la loi de tempérance de l'Ontario comme une loi privant le pauvre mais non le riche du plaisir de boire font ce qu'ils n'ont aucun désir de faire, poussent un gouvernement énergique à aller de l'avant avec une prohibition plus draconienne qui mettra le pauvre et le riche sur le même pied, également privés du droit d'achat, de vente, d'usage ou de possession de liqueur alcoolique".

Je ne suis pas ce que je suis, car si j'étais ce que je suis, je ne serais pas ce que je suis. Cependant, ce suis ce que je suis. Devinez qui je suis? — Un domestique qui suit son maître.

UN SENATEUR ENFERME DANS UNE GLACIERE

Appleton, Minn. 19. — Après avoir été enfermé pendant plus d'une heure dans un wagon-glacière, où il avait été mis par le shérif et les citoyens d'Ortonville, Ernest Luden, ancien député du Cinquième district de Minnesota, était aujourd'hui en route sur le convoi de passagers pour la ville jumelle, décidé plus que jamais à continuer sa lutte contre la Ligue des Nations, à ce qu'il dit.

Luden est arrivé à Ortonville hier soir dans l'intention de parler de la "British-Wilson league." Le shérif et les membres de la Légion Américaine et les autres citoyens lui intimèrent qu'il devrait contremander son assemblée. Le shérif l'avertit que les citoyens n'avaient pas goûté son attitude pendant la guerre et qu'il ferait mieux de ne pas parler.

La foule s'assembla dans les différentes parties de la ville avant l'assemblée et l'on menaça Luden. Le shérif craignant pour l'orateur l'accompagna jusqu'à la gare. Un train de fret était justement en partance. Le shérif, aidé de quelques hommes monta l'orateur à bord du convoi et ferma la porte à clef. Les employés du train entendirent ses cris et le tirèrent de sa position avant d'arriver à Appleton qui se trouve à 20 milles d'Ortonville.

LES EVENEMENTS

LES ELECTIONS EN FRANCE

ECHEC DES SOCIALISTES EN FRANCE

Paris, 18. — Les socialistes extrêmes ont reçu un méchant coup dans tout le pays et les socialistes ont vu plusieurs de leurs chefs tels que Pierre Renaudel, chef des socialistes majoritaires, Jean Longuet, chef des socialistes minoritaires, et Henry Franklin-Bouillon, le président radical socialiste pour le comité des relations étrangères de la Chambre des Députés et Pierre Brizon, mordre la poussière.

Le général Edouard de Castelnau et le général L.-E. Maud'huy, gouverneur militaire de Metz, ont été élus tandis que le général Sarrail et le général Pierre Roques ont été défaits. M. Aristide Briand et René Viviani, tous deux anciens et premiers ministres ont été élus, mais le professeur Paul Painlevé, aussi ancien premier ministre, a été défait.

Paul Meunier, député radical républicain, qui fut récemment arrêté sous l'accusation d'intelligence avec l'ennemi, a reçu seulement 2,500 votes dans la circonscription d'Aube. Albert F. Lebrun, ancien ministre du blocus et des régions envahies qui fut démis de ses fonctions par le premier ministre Clémenceau parce que son nom apparaissait sur la même liste que celle du député Louis Marin qui avait voté contre le traité de paix à la Chambre des Députés, a été élu de même que Marin.

Les candidats qui se présentaient avec M. George Mandel, secrétaire confidentiel du premier ministre Clémenceau, ont tous été élus. Le capitaine André Tardieu, ministre du blocus, a été réélu.

Les socialistes annoncent qu'ils vont contester l'élection dans le second district de Paris sous l'allégation que leurs adversaires se sont servis d'épithètes injurieuses durant la campagne contre les candidats socialistes.

Le baron de Rothschild a été élu dans les Pyrénées.

COMMENTAIRES SUR LA DEFAITE DES SOCIALISTES

Paris, 18. — Les commentaires de la presse française sur les élections qui ont eu lieu dimanche sont assez divers. La presse socialiste est d'une grande violence et montre un grand dépit à la suite de la défaite que les socialistes unifiés ont encaissée.

La République Française dit que les élections ne changeront rien au programme des Socialistes Unifiés, qui s'efforceront d'augmenter leur activité pour imposer leurs idées, même après que l'électorat du pays leur a montré que ces idées n'étaient pas populaires. "Puisque les socialistes Unifiés, dit la République Française, n'ont rien obtenu de suffrage universel, la lutte va continuer".

Ce commentaire des élections, avant même que les résultats en soient connus, montre que le programme socialiste et radical n'a pas reçu l'appui qu'il espérait. Ce sont d'ailleurs comme le dit une autre dépêche, les éléments modérés qui semblent avoir le plus de députés élus à l'heure actuelle.

Il sera intéressant de connaître le résultat complet de cette élection, à la suite d'une guerre où les socialistes et les radicaux se sont distingués par le nombre de traîtres et de crapules qui ont failli causer la défaite de la France et des Alliés.

DES PROFITS EXCESSIFS SUR LES CHAUSSURES

Toronto, 18. — Le lieut-col. W. B. Price, qui représente le tribunal du commerce à l'enquête sur les prix des bottines et des souliers à Toronto, a exposé un avis et a déclaré que les prix exigé étaient excessifs.

Le lieut-col. expliqua que les manufacturiers fixaient les prix longtemps avant que la chaussure soit vendue. Il déclara que les matériaux avaient augmenté considérablement. Par exemple, pour certain cuir, pendant que de 1913 à 1918 l'augmentation avait été de 127 pour cent, de 1918 à 1919 elle avait été de 338. Le cuir à semelle est aujourd'hui 177 pour cent plus cher qu'en 1913. Le coût de la main-d'oeuvre va de pair, c'est-à-dire 100 pour cent plus cher.

Le colonel fit remarquer que quoiqu'en 1913 on produisait trois fois plus qu'aujourd'hui les revenus actuels n'en sont pas moins aussi considérables qu'alors. On a prouvé que les manufacturiers exigeaient pour eux un profit brut de 25 pour cent sur le prix de vente.

Parlant du cuir, le colonel a déclaré que le marché canadien dépendait entièrement des Etats-Unis. Il a dit que les détailleurs faisaient 20 pour cent de profit. Il cita comme exemple le cas d'un individu qui aurait fait, en 1918, $190,000 de profit net.

Il fut ainsi question des prix sur les chaussures féminines, mais le juge Robson n'insista pas.

Il demanda: N'y a-t-il pas de prix raisonnables pour certaines chaussures féminines?

On a répondu que les prix inférieurs n'attiraient nullement les clientes.

L'EMBARGO SUR LE CHARBON AU CANADA EST COMMENCE

Toronto, 18. — Tout le charbon en transit ou en dépôt a été saisi par le directeur du combustible provincial, M. H. A. Harrington, samedi soir, alors qu'il émit un ordre à cet effet. Cette décision a été prise à la suite d'un avis reçu d'Ottawa notifiant le directeur du combustible que tout le charbon était retenu au Canada par un embargo. Cette attitude des autorités fédérales a été rendue nécessaire par la récente grève des mineurs aux Etats-Unis. On espère ainsi pourvoir aux besoins des industries et du public en général.

L'ordre du directeur du combustible porte que tout négociant de charbon, soit en gros ou en détail, devra avant de livrer du charbon à un client obtenir un permis signé par le directeur lui-même. Cependant l'ordre n'affecte pas le charbon en transit ou en dépôt consigné aux hôpitaux, aux établissements d'utilité publique, aux journaux ou aux maisons privées.

L'embargo émis par la commission de Travail défend tout envoi de charbon aux Etats-Unis et l'ordre du directeur provincial défend tout envoi hors de la province. M. Harrington a déclaré qu'il ne faisait aucune objection à ce qu'une très grande quantité de charbon soit expédiée en Ontario mais qu'il désirait tout d'abord que les industries essentielles ne souffrent pas de la disette de combustible.

EXPLICATIONS DE L'HONORABLE MURPHY

Pourquoi il n'a pas assisté au banquet d'état donné au cardinal Mercier.

Québec, 18. — "**Le Soleil**" de Québec publiait samedi une lettre de l'hon. Charles Murphy à Sir Joseph Pope. L'hon. Murphy déclarait que s'il s'était abstenu d'être présent au banquet d'Etat offert au cardinal Mercier c'était en protestation de l'attitude anti-catholique que manifeste le gouvernement actuel. Dans sa lettre où il décline l'invitation d'assister à ce banquet, il déclare que les attaques du gouvernement contre le pape et l'Eglise catholique étaient nécessairement dirigées contre le cardinal Mercier.

Attaques anti-religieuses

"Une de mes raisons est que le gouvernement actuel compte parmi ses membres un homme dont la principale occupation est d'attaquer les membres passés et présents des ordres religieux dans le Canada français. Ce calomniateur parlant de ces religieux à North Bay le 6 décembre 1917, a dit qu'ils étaient demeurés au Canada pour y contrecarrer la part que l'on prenait dans la guerre. Après qu'on eut prouvé par les statistiques l'erreur et la fausseté de ces avancés cet homme, apôtre des principes du gouvernement unioniste n'a ni retiré ce qu'il avait dit ni exprimé des regrets pour avoir accusé faussement.

Loin de là. Plutôt que de faire ce que l'honnêteté élémentaire exigeait de lui dans les circonstances il a continué de paraître à son siège à la Chambre des Communes où il a eu l'audace d'apporter comme excuse qu'alors qu'il avait avancé ces faits il ne savait pas que les religieux français étaient allés combattre pour la France et que la loi les y contraigniat.

Excuse boiteuse

Cette excuse même était encore une audacieuse calomnie car les religieux français se sont offerts volontairement et n'étaient nullement forcés par la loi. Devant l'évidence de ces faits, je refuse de m'associer publiquement à cet homme qui a calomnié le clergé et les membres les plus distingués.

Assurément je ferai part au cardinal Mercier de mon admiration respectueuse pour lui, mais je ne me servirai pas pour cela du gouvernement fomentateur de discorde de religions et de races au Canada."

L'hon. Murphy termine sa lettre en disant: "Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette lettre ne vous est adressé qu'officiellement et que mes remarques n'ont aucune allusion personnelle pour vous."

DES JOURNALISTES SONT BRULES EN EFFIGIE

Ils avaient trahi la Belgique durant la guerre

Bruxelles, 19. — Les directeurs et les rédacteurs de la feuille germanophile "Le Bruxellois" qui ont été condamnés à mort par la cour de Brabant il y a une semaine ont été brulés en effigie devant l'Hotel de Ville, ici, hier. Les acteurs dans la cérémonie étaient quatre gendarmes et le bourreau. Une grande foule assistait. Les opérateurs de vues animées étaient nombreux sur la scène de la manifestation.

La peine de mort est en vigueur en Belgique mais elle est habituellement appliquée en effigie seulement.

DEMISSION DU CABINET BELGE A BRUXELLES

Bruxelles, 19. — Le cabinet belge a remis entre les mains du roi Albert sa démission. Le roi l'a prié de rester à son poste jusqu'au résultat définitif. Le cabinet défait que dirigeait M. Delacroix, avait été élu en 1918. Quoique les résultats ne soient pas encore définitifs on peut dire que les socailistes gagnent du terrain et que les catholiques en perdent un peu partout. Les libéraux font moins de pertes qu'on l'avait cru. On s'accorde à dire que la prochaine chambre sera composée de différents partis dont aucun n'aura la majorité absolue. Il y aura 80 à 85 députés catholiques, 60 à 65 socialistes, 35 à 40 libéraux, 5 à 10 députés appartenant à des partis de moindre importance.

La dernière chambre était composée de 101 catholiques, 35 libéraux, 30 démocrates sociaux et deux socialistes chrétiens.

M. Camille Huysmans, secrétaire du Bureau International Socialiste et quatre autres socialistes ont été élus à Anvers.

ON S'OCCUPE ENCORE DU KAISER

Londres 19. — Le correspondant parlementiare du **Daily Telegraph** dit que le procureur général et le sollliciteur général sont à Paris pour consulter le conseil allié au sujet du procès du kaiser. On croit que les procédures seront déterminées vers Noël.

LE BILAN DE LA GRANDE GUERRE

Un professeur d'économie politique Américain donne une évaluation approximative des pertes causées par le conflit mondial.

Washington, 19. — Le premier rapport du prix direct et indirect de la guerre vient d'être publié par le **Carnegie Endowment for International Peace**, dans un volume, sous ce titre. Le coût directe de la guerre pour les pays qui y ont été englobés a été évalué à $186,000,000,000 et le coût indirect à $151,612,542,560. Ce dernier comprend les pertes totales neutres, évaluées à $1,750,000,000 et le secours de guerre, soit $1,000,000,000. La valeur capitalisée de la vie humaine du soldat, comprise aussi dans le coût indirect, est de $33,531,276,280. Les pertes immobilières ont été de $29,960,000,000, sur terre, et de $6,800,000,000, sur mer.

Le rapport, qui a été compilé par Ernest L. Bogart, professeur d'économie politique à l'université de l'Illinois, en estimant la valeur capitalisée de la vie humaine, fixe le prix de la vie d'un soldat entre $2,020 et $4,720 pour les Etats-Unis, où la valeur économique de l'homme est plus grande. On ajoute $33,551,000,000 pour les pertes de civils. On estime à 9,998,771 le nombre des morts connus et 299,180 manquent à l'appel que l'on présume morts.

LE RECOURS A LA CONTRAINTE

Devant la situation sérieuse causée aux Etats-Unis par le manque de charbon, le gouvernement a décidé de forcer la reprise de l'exploitation des mines.

Washington, 19. — Le gouvernement en est venu à la necessité de forcer les mineurs et les opérateurs à déterminer une nouvelle échelle des salaires et à reprendre le travail des mines avant que le pays ne souffrent d'une disette de combustible. M. Garfield a reçu les mêmes pouvoirs que pendant la guerre comme contrôleur du combustible et son autorité lui vient directement du cabinet. Il doit convoquer mineurs et opérateurs et les comités des salaires pour leur dire que le temps est venu de remettre les mines en leur état normal de production. Cette conférence avait été fixée pour hier après-midi, mais M. Garfield a jugé que l'on ne pourrait avoir l'assistance voulue et il l'a différée jusqu'à aujourd'hui. Dans l'intervalle, il a admis que la situation de la grève exigeait impérieusement l'action des autorités fédérales. Rien n'indiquait, comme on l'a représenté au cabinet, que les comités des salaires appelés la semaine dernière pour négocier une échelle, n'aient encore fait de progrès. Les rapports des mines centrales, qui comprennent les Etats de l'Illinois, de l'Indianna, de l'Ohio et de l'ouest de la Pensylvanie, châteaux-forts des mineurs unis d'Amérique, ont démontré que toutes les mines étaient fermées, et que les mines non unionistes des autres Etats ne produisaient pas assez de charbon pour faire face aux demandes de plusieurs millions de tonnes.

D'autres rapports relatent que les approvisionnements de charbon s'épuisent très vite et que de nombreuses usines devront bientôt chômer, à moins que la production ne devienne normale. De l'opinion de plusieurs officiers publics, la situation critique justifierait les mesures les plus sévères. Bien que le contrôleur du charbon n'ait voulu dévoiler la déclaration qu'il fera aux mineurs et aux opérateurs réunis, on dit que M. Garfield est prêt à montrer la vraie situation aux représentants des deux parties. On ignore quelle sera l'action du gouvernement si le "statu quo" persiste. On mentionne comme motif du prompt règlement du différend le fait que le Kansas a pris les mesures pour mettre en opération les mines sous l'autorité du gouvernement et l'on dit que d'autres Etats pourraient faire de même.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.

SAINT-CHARLES

Nous venons de clore, dimanche dernier notre première série de parties de cartes. C'était vraiment un succès, il y avait plus de monde que d'habitude, et pour rehausser la soirée nous avions le plaisir et l'honneur d'avoir de nos amis de Winnipeg. Les prix de la soirée ont été gagnés comme suit: Pour Dames, 1er prix, Mlle Cottonier et pour Messieurs, Camille La Flèche. Prix de consolation, Mlle Menû et M. Charles Cepelette. Le concours de la série a été gagné par Mlle Marie Blanche Paillée et M. François Staas.

Après la distribution des prix M. le curé Lee a prononcé un discours bref mais très approprié, donnant compte rendu de la série et remerciant tous ceux qui ont si bien contribué au succès de ces soirées. Aussi il adressa un bon mot de bienvenu aux visiteurs, qui ont bien voulu venir nous saluer et en même temps qui ont certainement bien passé la soirée de famille.

Parmi les visiteurs on remarquait les Demoiselles Renée Castella, Cottonier, Menu, Jetté et Laferrière; les Messieurs Jetté, Bédard, Sainte-Marie, et autres, tous de Winnipeg.

Notons que nous avons été privilégiés de pouvoir entendre M. Sainte-Marie déclamer "Le Curé de Cucugnant", et il n'est pas nécessaire de préciser sur les qualités du déclamateur car il a une renommée d'artiste. Espérons qu'il faudra encore nous égayer, car cela nous fait plaisir. Il est regrettable que nos chers visiteurs soient parti si tôt à cause de la distance du trajet, parce que nous nous sommes amusés beaucoup avec nos artistes, "à nous autres". Nous avons ri à en mourir. Il y eu chansons et discours mais nous ne voulons psa mentionner leurs noms afin de ne pas les intimider pour la prochaine fois. Mentionnons en passant que M. Amant Menu a très bien rendu une déclamation intitulée "Oh ! Mother I love you so" "Oh! Mère que je vous aime", ses déclamations sont toujours bien goûtées et il ne manque pas d'applaudissements. Oui, qu'il est doux et agréable de s'engager en famille, on se comprend mieux de sorte que les membres de la paroisse ne forment qu'un noyau. Comme il est doux de voir l'intimité qui règne dans ses réunions de chez nous. Lorsque pendant les longs jours de l'hiver on regarde cette campagne endormie sous les verglas et que la brise monotone du Nord vient refroidir nos coeurs, on aime à se réchauffer dans ce foyer d'amis. Cet veillée, précieuses réconfortent et nous font faire en même temps une bonne oeuvre. De sorte que les jours s'écoulent et la terre nous paraît légère. En nous rapprochant du jour où l'inquiétude ne sera plus pour nos âmes immortelles.

Au revoir.

Communiqué.

La Municipalité de Ste-Rose-du-Lac

La municipalité de Ste-Rose constitue le château-fort français dans le nord du Manitoba.

Cette municipalité qui comprend Ste-Rose, Laurier, Ste-Amélie, Valpoy, avait, lors du dernier recensement une population de 2,500 âmes. Depuis elle a fort augmenté.



LE VILLAGE DE SA INTE-ROSE DU LAC

Favorisé d'un riche sol, qui ne connait ni les gelées, ni la grêle, la municipalité Ste-Rose s'est rapidement développée.

Quelques brèves notes sur chacune des paroisses qui la constituent permettront de saisir l'ampleur et la rapidité de ce développement.

Ste-Rose-du-Lac

La paroisse de Ste-Rose-du-Lac est en quelque sorte comme le noyau de la municipalité. On y compte 196 familles, avec une population totale de 1133, dont un très petit nombre d'anglais.

Ste-Rose-du-Lac ne date que de 1890. Son régistre paroissial débute en 1892. Le premier curé fut le R. P. J. Magnan, O. M. I.

La première église, en bois rond, fut construite en 1892, là où se trouve aujourd'hui le cimetière. Deux ans plus tard, on l'agrandissait, doublant sa capacité. Les curés se succédèrent dans l'ordre suivant: les R.R. Vallès, Decorby, Lecoq. Ce dernier fut curé de Ste-Rose-du-Lac de 1895 à 1909. La colonisation doit beaucoup à son initiative. Il fit plusieurs voyages en France qui valurent à la région de Ste-Rose nombre de colons.

En 1899, le R.P. Geion O. M. I. remplaça le R.P. Lecoq, absent en France. Au cours de son absence de 1901, il fut remplacé par l'abbé Beauregard. On construisait alors la seconde église.

En 1910, la paroisse passa des Oblats au clergé séculier, M. l'abbé Beauregard devenant curé.

En 1915, un violent incendie détruisait l'église en bois. Sans le moindre délai, on se mit à construire une belle église en briques. Ce joli temple qui coûta $25,000, fut inauguré vers Noël 1915.

Ste-Rose-du-Lac s'énorgueillit à juste titre d'une belle école centrale de $25,000. Elle a en outre quatre écoles toutes sous la direction d'institutrices françaises. On y enseigne les deux langues.

* * *

Non moins rapide fut le développement matériel de Ste-Rose-du Lac.

En 1893, M. Hamelin, père du député actuel, établissait un bureau de poste. Il devait, l'hiver, aller en chiens chercher le courrier à Makinak. L'année suivante, le vicomte d'Aubigny fondait le premier magasin. Les marchandises s'amenaient en chiens de Harden et Neepawa.

Mais tout cela est presque de l'histoire ancienne, tant ont été rapides les progrès. Aujourd'hui on compte dans Ste-Rose-du-Lac: une pharmacie, deux forgerons, trois élévateurs, trois magasins généraux, une banque, un dentiste, deux cours à bois, deux boucheries, un bijoutier, deux restaurants, un hotel, une maison de pension privée, une librairie, un salon de modiste, une chapellerie, trois agences de machines agricoles, une écurie de louage, un bourrelier-sellier, une salle de pool, un avocat-notaire, une beurrerie-crêmerie, plusieurs garages. Ajoutez à cela que l'an dernier seulement il s'est fait pour $75,000, de construction.

L'an dernier, Ste-Rose a vu passer 250,000 minots de blé, 150,000 minots d'avoine, 100,000 minots d'orge, 75 chars d'animaux. On y a aussi acheté 50 tracteurs.

L'aisance est générale. Rien ne le démontre mieux que le fait que des 196 familles de cette paroisse plus de 150 ont des automobiles.

Un trait caractéristique de Ste-Rose-du-Lac c'est la fréquence des trottoirs en ciment et la beauté de ses routes.

Il ne lui manque plus que le Jefferson Highway. D'ailleurs elle l'aura bientôt.

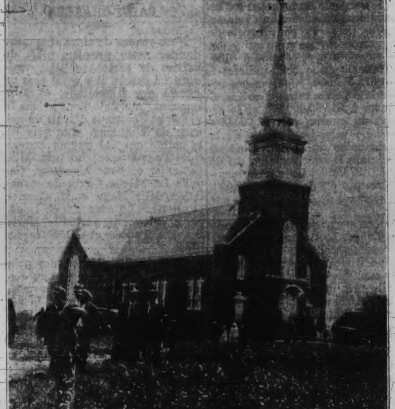
Laurier

La paroisse de Laurier est presque aussi vieille que Ste-Rose-du-Lac. Elle fut desservie de Ste-Rose jusqu'en 1900. C'est aujourd'hui une belle paroisse de 92 familles catholiques, aux deux tiers françaises, avec curé résident. On y compte trois écoles.

On trouve à Laurier: une banque, trois magasins généraux, une quincaillerie, un hotel, une maison de pension privée, un garage, deux agences d'automobiles de louage.

On y pourrait facilement établir 150 nouveaux colons. Le sol très fertile se trouve près du bois et de Riding Mountain. Laurier se trouve dans une petite vallée arrosée par de jolis ruisseaux descendant de la montagne. L'hiver, des scieries travaillent dans la montagne à faire de la planche.

Comme à Ste-Rose-du-Lac on trouve à Laurier des trottoirs en ciment. On annonce pour assez prochainement la création d'une briquetterie. Laurier sera traversé par le Jefferson Highway.



L'EGLISE DE SAIN TE-ROSE DU LAC

A Ste-Amélie, en voie de développement, on trouve toute l'organisation d'une paroisse catholique y compris quatre écoles, toutes sous la direction d'institutrices canadiennes-françaises. Les deux langues y sont enseignées. Ste-Amélie compte une centaine de familles.



LE VILLAGE DE SA INTE-ROSE DU LAC

C'était, au mois d'août 1900 qu'une petite colonie des Filles de N. D. des Missions venait s'établir à Ste-Rose-du-Lac. Rev. Mère M. Imelda du St., Sr-Supérieure, avait pour compagnes, Srs. M. St-Ildefonse, M. St-Pierre D. et M. St-Adélaide. Le couvent étant inachevé, elles reçurent hospitalité au Presbytère une généreuse et bienveillante hospitalité trois semaines durant.

Le 1er septembre 1900, Sa Grandeur Mgr Langevin, venu à Ste-Rose, en tournée partorale, bénissait l'humble demeure destinée aux Religieuses. Avec Sa Grandeur étaient Révérend Père Louis, abbé de la Trappe, Révérend Père Camper, Révérend Père Lecoq oblats de Marie Immaculés et un frère convers.

Le 4 septembre 1900, avait lieu l'ouverture de 2 classes avec 72 élèves et du Pensionnat avec 9 enfants.

En juin 1901, une aide était donnée au groupe d'ouvrières en la personne de Sr. M. Angèle de Jésus, laquelle était chargée de la musique et d'une 3ième classe devant s'ouvrir en septembre.

Quatre mois plus tard, c'est-à-dire en octobre 1901 les Srs. M. de l'Incarnation et M. St-Jeanne venait augmenter la petite Communauté. Elles venaient enseigner à l'école de Croked River.

En 1902 était édifiée une autre construction pour servir de Noviciat provisoire et déjà une Postulante, Bertha Ramsay, se formait à notre genre de vie.

Le 9 août 1904, notre Très Révérende Mère Générale, faisait la visite régulière de nos Missions au Canada et partant visitait Ste-Rose. A l'occasion de cette visite Très Révérende Mère, autorise l'ouverture d'un externat ou école dans laquelle l'anglais serait enseigné comme supplément tout au plus.

L'année 1908 apportait un changement de Prieure Rév. Mère M. Imelda était remplacé d'abord par Rév. Mère M. St-Sindonis et plus tard en 1910 par Rév. Mère St-Albert. En cette même année 1910, vu les grandes privations, au point de vue spirituel, imposées à nos Soeurs enseignant à l'école de Croked River, nos Mères jugèrent sage de ne pas continuer cette oeuvre.

Le petit externat ouvert en 1904 ne comptant plus au nombre suffisant d'élèves fût fermé en Septembre 1912.

Le 31 Décembre 1912, nous recevions comme étrennes une nouvelle Prieure en la personne de Rév. Mère M. Ste-Eusébie.

La faveur insigne de l'Exposition de St. St. tous les dimanches était accordée par Sa Grandeur Mgr Langevin à la demande de notre Très Révérende Mère Générale lors de sa visite régulière au Canada, en 1914.

En avril 1918, arrivait à Ste-Rose, le Révérend M. Dumoulin nommé chapelain par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Winnipeg. Après un an de séjour à Ste-Rose, il a été appelé à d'autres fonctions.

PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St-Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1918	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1919	$ .20
"Almanach de la Langue Française": 1920	$ .20
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"Refrains de Chez Nous"	$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J.	$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain	$ .10
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles	$ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire	$ .25

DE LA L. R. F. A., ETATS-UNIS

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin	$ .05
"La Reconstruction Sociale"	$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé	$ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne	$ .05

DE "L'OEUVRE DES TRACTS"

"Les Retraites Fermées ua Cada": R. P. Lecompte, S.J.	$ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J.	$ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P.	$ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux	$ .05
"L'Instruction Obligatoire"	$ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet	$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P.	$ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan	$ .05

DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918	$ .75
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919	$ .75
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire	$ .15
"Contes historiques" en images	$ .15

DIVERS

"2,000 Mots par l'Image": Abbé Etienne Blanchard	$ .25
"2,000 Mots Bilingues par l'Image": Abbé E. Blanchard	$ .25
"Le Bon Français en Affaires": Abbé Etienne Blanchard	$ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 3me série: Abbé E. Blanchard	$ .30
4me série: Abbé E. Blanchard	$ .30
"Deux Grèves de l'Internationale"	$ .05
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage	$ .25
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J.	$ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire	$ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas	$ .75
"Au Foyer": Abbé J.-G. Gélinas	$ .25
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe	$ .50
Edition populaire	$ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa	$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet	$ .10
"La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille"	$ .10
"L'Eglise Catholique au Canada"	$ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier	$ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:

COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

UNION CANADIENNE

C'est dimanche, le 30 novembre, que Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface donnera sa conférence, à l'école Provencher, à 8 h. 15. Il s'agit d'annoncer cet événement pour que le public de langue française de Winnipeg et de Saint-Boniface se fasse un point d'honneur de venir en grand nombre écouter les fortes paroles de cette haute autorité religieuse.

* * *

Les répétitions de "Marie-Madeleine", sous la direction de M. Henri Bourgeault, battent leur plein. Les progrès sont sensibles et très encourageants. Tout laisse prévoir un succès complet.

* * *

Avec un président comme Raymond et un gérant comme D'Eschambault, le Club prend un nouvel essor vers le progrès. Les comités sont en pleine activité, à l'exception peut-être du Comité de Presse, confié à l'infortuné qui trace ces lignes. Notre ami Guilbault a esquissé pour le hockey un excellent projet: celui de former les tout jeunes d'abord, afin d'avoir, dans quelques années, une équipe bien en train, capable de rivaliser avec les meilleurs joueurs de Winnipeg. Dans ce but, l'Union aura, cette année, deux équipes de juvéniles qui devront faire merveille, si l'on considère les succès remportés l'an dernier par certains joueurs qui se sont ralliés à nous.

* * *

Les liseurs, les fervents des cartes, des dames et des échecs, semblent priser très fort la solitude relative dont on jouit dans la salle dont l'Union vient récemment de prendre possession. On y est à l'aise et l'endroit est tout choisi pour y amener ses amis causer tranquillement, sans risquer d'être dérangés par les turbulents joueurs de billard.

Voici qui est beaucoup plus important: Notre actif président du Comité Littéraire, le Dr Laurendeau, a tracé au club tout un programme d'action sociale auquel il entend donner suite. La preuve, c'est qu'il a prié Sa Grandeur Mgr Béliveau de nous donner, comme par les années passées, ce que nous pourrions appeler l'ouverture de la série de conférences de l'Union Canadienne. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a bien voulu se rendre à sa demande.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Dimanche, le 16 novembre, fut un jour de prime importance pour la congrégation de Saint-Jean-Berchmans au collège. C'était la fête du saint patron, et on profita de cette occasion pour recevoir les nouveaux congréganistes.

Le Révérend Père Préfet, assisté du Révérend Père Bernier et de M. l'abbé Gaboury, célébra la grand'messe solennelle. Le maître-autel était décoré de roses et de lis, arrangés avec un goût délicat. Une jolie niche abritait la statue de saint Jean-Berchmans, qui trônait à la place d'honneur dans le sanctuaire, au milieu des lumières et de la verdure.

Ce fut un spectacle impressionnant, quand, à la fin de la messe, les ministres sacrés au pied de l'autel, les enfants de choeur dans les stalles et les autres assistants dans la nef, écoutèrent debout et dans un respectueux silence le cantique de triomphe de notre saint: "Fleur que le ciel vint ravir à la terre..."

La cérémonie du soir s'ouvrit par un cantique à l'Esprit-Saint. Nous eûmes ensuite le bonheur d'entendre M. l'abbé Rosario Brodeur, qui dans une allocution vibrante et pleine d'onction nous proposa saint Jean-Berchmans comme modèle des servants à l'autel et surtout comme exemple d'obéissance.

Après le sermon eut lieu la réception des nouveaux membres. Soixante-quatre approbanistes se rangèrent devant l'autel. C'était la moisson de deux ans, l'épidémie ayant empêché notre réception l'an dernier. Les deux dignitaires lurent la consécration, et le Révérend Père Recteur les reçut selon le rite accoutumé parmi les membres de la Congrégation de Saint-Jean-Berchmans. La Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement termina l'imposante cérémonie.

Voici les noms des officiers de la Congrégation pour l'année 1919-1920: Préfet, Victor Cardin; 1er Assistant, Jean-Baptiste Lanctôt; 2me Assistant, James Tyne; 1er Conseiller, Léopold Lévêque; 2me Conseiller, Edward Barker; Secrétaire, Olivier Lévêque.

Un témoin...

Si votre mal vient du mauvais état du rein, vous aurez quelques-uns des symptômes qui sont apparus chez M. New. Informez-vous auprès de votre voisin des Pilules de Dodd pour le rein.

L'ECOLE NATIONALE

Le congrès d'éducation de Winnipeg remet sur le tapis la grave question de l'école nationale.

L'Oeuvre des Tracts a publié sur cette question une feuille volante qui en dit plus long que de gros volumes et de solennelles délibérations.

Il faudrait la répandre dans tous les milieux: 10 sous la douz. franco; 50 sous le cent, $3.00 le mille, port en plus.

On peut se procurer en même temps et aux mêmes prix les deux autres tracts du même genre: **L'Instruction obligatoire** et **Le vrai moyen d'aider l'instruction.**

S'adresser à l'Oeuvre des Tracts Casier postal, No. 1482, Montréal.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.

UN DRAME ETRANGE

La lame plantée entre les deux épaules, le bourgeois s'était effondré, sans un cri, face contre terre et, déjà, le misérable assassin le fouillait, ne laissant pas une seule poche inexplorée. Son forfait consommé jusqu'au bout, il allait fuir, lorsqu'un homme vigoureux, subitement surgi de l'ombre, se jeta sur lui, l'étreignit dans ses bras puissants et, lui disant des mots de gratitude, l'embrassa. Le cerveau déjà bouleversé par son crime, l'assassin ne put résister à cette surprise et poussa un éclat de rire strident comme un sifflet de locomotive: il était devenu fou.

. . . .

L'homme inopinément surgi de l'ombre n'était autre qu'un malheureux journaliste qui, n'avait pas un seul fait-divers à se mettre sous la dent.

Quelle différence y a-t-il entre une couturière, un ivrogne et un Anglais? — C'est que la couturière se pique le doigts, l'ivrogne se pique le nez et l'Anglais "speak english".

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 24 NOVEMBRE

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.16
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
Criblures. La tonne	21.00

AVOINE

No 2 C. W., déchargé	$ .72¼
No 3 C. W.	.85¼
Fourrage. Extra	.85¼
Fourrage 1	.82¼
Fourrage 2	.80¼
Track	.83¼

ORGE

No 3 C. W.	$1.52¼
Rejeté	1.34½
Fourrage	1.34½
Track	1.40½

LIN

No 1 C. W., déchargé	$4.99
No 2 C. W.	4.99
No 3 C. W.	4.65
Rejeté	4.65
Track	4.91

SEIGLE

2 C. W.	$1.44½

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 24 NOVEMBRE

"Steers."—	
Excellent	$11.00 à $12.00
Bons	$9.00 à $10.75
Moyens	$7.50 à $8.75
Ordinaires	$6.00 à $7.25
"Feeders" et "Steers".—	
De choix	$9.00 à $10.25
Bons	$6.50 à $8.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$7.00 à $8.00
Excellents	$5.50 à $6.50
"Bulls".—	
Excellents	$5.50 à $6.00
Ordinaires	$4.75 à $5.25
"Oxen".—	
De choix	$8.00 à $9.00
Bons	$6.00 à $7.50
Moyens	$5.00 à $5.75
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$7.50 à $8.75
De choix	$6.50 à $8.50
Veaux.—	
Légers. De choix	$8.00 à $9.00
Lourds. De choix	$6.75 à $7.75
Ordinaires	$5.00 à $6.25
Cochons.—	
Choix	$15.00—$15.00
Lourds	$12.00 à $13.00
Truies	$10.00 à $11.75
Légers	$12.00 à $14.00
Moutons.—	
Agneaux	$12.00 à $13.25
Ordinaires	$8.00 à $9.00
Moutons	$8.50 à $9.00
Ordinaires	$5.00 à $6.00
Vaches.—	
De choix	$8.50 à $9.25
Bonnes	$6.50 à $8.00
Moyennes	$5.25 à $6.25
"Canners"	$4.50 à $5.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au détailleur—	
Cartons	$ .60
Libres	$ .54
Beurre.—	
Crèmerie, Au détailleur	$ .58—.60
De ferme. Aux cultivateurs	$ .44—.45
Légumes.—	
Patates. Lot de 10 minots	$1.10
Navets. Le cent	$3.00
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$2.00
Oignons du Manitoba. Le cent	$4.00
Choux. Le cent	$2.00
Céleri. Manitoba. La douz.	$ .90
Choux-fleurs. La douzaine	$2.50
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$5.00
Pommes. Col.-Brit.	$3.50

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.35
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.45
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	5.55
Purity. Sac de 98 livres	5.35
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.45
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.55
Royal Househould. Sac de 98 liv.	5.35
Royal Household. 2 sacs de 49	5.45
Royal Household. 4 sacs de 24	5.55
Maple Leaf. Sac de 98 livres	5.35
Maple Leaf. 2 sacs de 49 livres	5.45
Maple Leaf. 4 sacs de 24 livres	$5.55
Gruau	$4.20—$4.50

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$40.00	$50.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$24.00
"Red Top" No 2	$22.00
No 1 "Upland"	$23.00
No 2 "Upland"	$20.00
No 1 "Timothy"	$30.00
No 2 "Timothy"	$28.00





PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

LA VALEUR DE NOS PETITES ANNONCES.

On nous écrit: Je dois féliciter La Liberté de l'efficacité de ses annonces car j'ai vendu cette boutique trois semaines après l'avoir annoncée en vente dans votre journal."

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

ON DEMANDE couturières pour machine à coudre Singer et finisseuses. S'adresser à 236 rue Logan, téléphone Garry 2054.

CHANT. M. L.-R. Hélie, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, recitals, et donne des leçons de chant. Studio: 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 5278.

Georges Dorval, professeur de piano, organiste de la Cathédrale. 48 rue Dumoulin, St-Boniface, Man., Tél. M. 3032.

Demande sténographe. — Sachant écrire français et anglais. **Winnipeg Church Goods Compagnie, Limitée, 226 rue Hargrave, Winnipeg.**

On demande servante pour travail général. S'adresser à **J. A. Cusson, 23 Desautels.**

Perdu, dans le district de Gonor, vers la première semaine d'août: une jument, brun sombre. Etoile blanche sur le front. A peu près 1100 livres. 12 ans. Récompense de $10.00. **M. Frank Tomczak, Narol, Man.**

A vendre.—Bon piano. Peut être vu n'importe quand. Prix: $100 comptant. **63 rue Jeanne d'Arc, Saint-Boniface.**

A VENDRE.—Au village de St-Léon, une bonne habitation bien finie, avec un appentis de 18x30 servant de magasin. Cette maison sera vendue avec un demi-acre de terre. L'autre demi-acre faisant partie de la propriété est occupé par une forge et pourrait être vendu en même temps si l'acheteur le désirait. Ecrire pour renseignements à **M. Cléophas Major, à St-Léon, Man.**

ON DEMANDE une servante pour soin du ménage et deux enfants. S'adresser à **Mme. J. E. Collpu, 138 Langside, Winnipeg.**

Pourquoi l'Océan finira-t-il par devenir tout noir? — Parce qu'on ne cesse d'y jeter l'ancre.

SACRE-COEUR

C'est un plaisir bien doux pour moi que de venir offrir mes remerciements les plus empressés à tous ceux qui ont bien voulu apporter leur concours financier au succès de notre bazar qui a eu lieu la semaine dernière et qui a remporté un succès au-delà même de nos espérances.

Je remercie donc ces âmes généreuses de notre belle province de Québec, avec leur bon mot d'encouragement dans la lutte et les sacrifices que nous faisons chaque jour pour conserver notre langue française, d'avoir répondu à notre appel pour une cause aussi patriotique, nationale et religieuse, ce dont nous leur conserverons un éternel souvenir.

Voici les noms de ces généreux donateurs:

Son Eminence le Cardinal Bégin, M. le Chanoine J.-C. Arsenault, Sa Grandeur Mgr J.-H. Brunault, Hon. Sénateur N.-A. Belcourt, Hon. Sénateur R. Dandurand, Hon. S.-E. Amyot, Hon. Sénateur L. Lavergne, Sir H. Laporte, Hon. Adélard Turgeon, Hon. Athanase David, Hon. Antonin Galipeault, M. J.-A. Vaillancourt, MM. Galipeault, Gagné, Métayer; la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (M. Victor Morin, président); la Librairie Beauchemin; Rév. P. Mayrand, J.-A. Langlois, Albert Clair, F.-X.-J. Létendre; Casavant Frères, M. F. Desmarais; MM. H. Lamarche, V. Marchand, Eug. Hogue; Mme Léon Cyr; MM. Ed. Aumont René Vuhrmon et maints autres.

Merci à tous.

L. Arsenault,
Prés. de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

* * *

Les amis de la paroisse du Sacré-Coeur apprendront avec peine le départ du R. P. Thérien, appelé par ses supérieurs au poste de Lebret, Sask. Ame ardente et généreuse, patriote convaincu, il avait conquis l'estime de tous.

* * *

Le R. P. Vézina, O.M.I., succède au R. P. Thérien. Il était autrefois curé de Kenora. L'an dernier il dirigeait l'école indienne de Qu'Appelle. Il n'est pas tout à fait nouveau au Sacré-Coeur, car il y fit un stage il y a quelques années.

* * *

Les parties de cartes du Sacré-Coeur sont un véritable sport, où chaque nouveau mardi veut gagner le record sur le précédent, elles sont arrivées à un tel point d'apogée, comme succès d'assistance et d'entrain, qu'il est difficile de le surpasser, c'est décidément la vogue du plaisir, dans ce qu'il a de plus sain et de plus attrayant.

Ce sont les Dames Patronesses de notre inoubliable bazar qui vont organiser la soirée de mardi prochain, le 2 décembre, c'est-à-dire qu'elle sera à la hauteur de ses aînées, de plus elle sera la dernière partie de la première série; donc, double distribution de prix, ceux de la soirée et ceux de la série.

Dans cette heureuse attente, crions tous avec joie: un autre plaisir de vous revoir le mardi le 2 décembre.

* * *

A l'Archevêché

M. l'abbé Victor Primeau, du diocèse de Chicago, frère de M. l'abbé Léonide Primeau, de l'archevêché, est actuellement à l'archevêché.

LA MUSIQUE A SAINT-BONIFACE

M. Hélie a été nommé à la maîtrise de la cathédrale. Avec nos nouvelles orgues en perspectives, nous sommes assurés d'un choeur sans rival dans l'Ouest.

M. Hélie invite tous ceux qui ont une bonne voix et désirent faire partie du choeur de la cathédrale à s'adresser à lui, 126 rue Aulneau, téléphone M. 5278.

Naissance

M. et Mme G. Brunet, 294 rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille, baptisée dimanche, Marie-Thérèse-Berthe-Françoise. Parrain et marraine: M. Pierre Commune et Mlle Berthe Jutras.

Un service anniversaire sera célébré dans l'église de Saint-Norbert le vendredi, 28 novembre 1919, à 8 heures et demie, pour le repos de l'âme de Mlle Marie-Thérèse Goguillon. Les personnes qui ont connu cette enfant regrettée sont instamment priées d'y assister.

Un tramway pour se rendre à Saint-Norbert part de Elm Park à 8 heures et un train part de la gare Union à 7 h. 45 a.m.

EN VISITE

M. Elzéar Allard, de Saint-Claude, est en visite chez des amis de Saint-Boniface et de Lorette pour prendre une partie de chasse à l'orignal au Lac des Bois et sera sous peu de retour à Saint-Claude.

NAISSANCE

M. et Mme Beaugrand dit Champagne (née Cécile de Longchamps), ont l'honneur de faire part aux parents et amis de la naissance d'un fils arrivé le 10 novembre. L'enfant a reçu au baptême les noms de Joseph-Mathias-Jean-Paul. Parrain M. l'abbé Mathias Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste; marraine, Mme Veuve J.-B. de Longchamps, de Montréal, grand'mère de l'enfant.

"L'Almanach de la Langue Française, 1920", est en vente au "Comité de Propagande La Vérendrye", au prix très spécial de 20 sous franc de port.—39, Ave. Provencher, S.-Boniface, Man.